

LE PROFESSEUR
EMILE DULIEUX

Le distingué ingénieur des mines et professeur à l'Ecole Polytechnique

DE RETOUR DE COBALT

Il nous communique ses impressions — Son cours à l'Ecole Polytechnique est le sujet d'un

INTERESSANT ENTREVUE

Monsieur Dulieux, le nouveau professeur à l'Ecole Polytechnique, de retour d'un voyage au pays de nos mines a bien voulu confier à un de nos rédacteurs ses premières impressions. Au moment où nous nous pré-



M. Emile Dulieux, ingénieur des mines, professeur à l'Ecole Polytechnique.

venons chez lui, Monsieur Dulieux est occupé à classer des échantillons de minéraux qu'il rapporte et dont il veut faire le début d'une collection d'instruction qu'il destine à l'Ecole Polytechnique.

Il a à peine le temps de s'étonner que la "Presse" connaisse aussi rapidement son retour à Montréal que notre rédacteur commence à l'inter-viewer. Il s'y prête d'ailleurs bien aimablement; malheureusement nous ne pouvons que brièvement résumer l'intéressante et longue causerie que nous eûmes avec lui.

"Je reviens, nous dit-il, tout à fait enchanté de mon voyage. J'aurais voulu le faire plus long, aller jusqu'en Colombie Britannique; le temps m'a manqué car mes cours commencent le 12 à l'Ecole Polytechnique. "J'ai vu Cobalt. Il y a là tout autour un réseau de veines métallifères.

VRAIMENT EXTRAORDINAIRES.

On peut dire que tout le pays est minéralisé, jusque bien loin au Nord et vers l'Est. Malheureusement, beaucoup de ces veines sont incertaines, et bien souvent après avoir donné de

A suivre sur la page 5

LA SITUATION EST GRAVE A VANCOUVER

Un grand nombre d'établissements de commerce ont été dévastés, samedi soir, et plusieurs personnes ont été blessées. — Cinq cents émeutiers se livrent à l'attaque du quartier ou demeurent les jaunes.

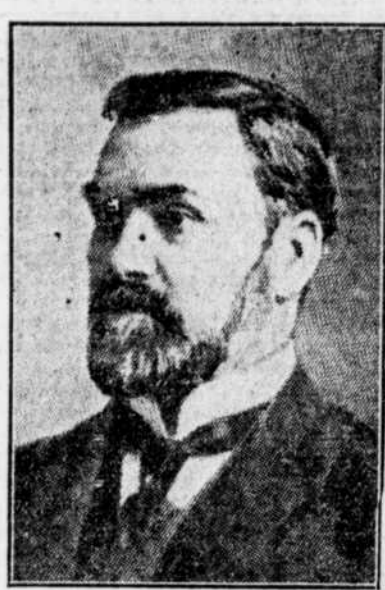
Plusieurs personnes ont été arrêtées et comparaitraient en cour. — Un télégramme de Sir Irid Laurier au maire de Vancouver.

Vancouver, 10. — Onze magasins, neuf hôtels, sept confiseries et pâtisseries, deux bains, cinq salons de coiffeur, deux cordonniers, une banque, quatre bureaux de placement, un restaurant, un magasin de riz, une chapellerie, deux ateliers de tailleur, un magasin de bijouterie, pillés ou tout au moins dévastés, tel est le bilan de l'émeute qui a eu lieu ici, samedi soir, dans le quartier habité par les Japonais, et surtout dans la rue Powell.

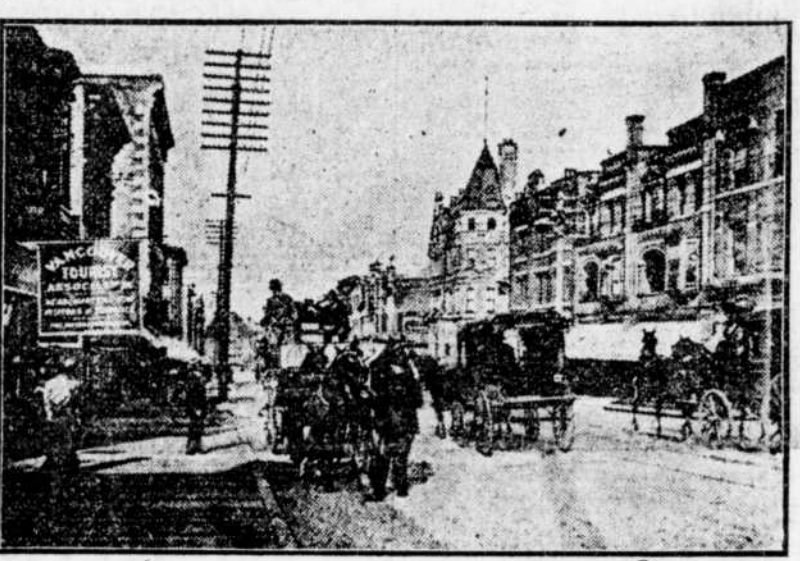
Depuis longtemps le sentiment se prononçait de plus en plus intense contre l'augmentation du nombre des Japonais et des Chinois, et ce sentiment s'est fait jour samedi par des actes d'une violence regrettable.

Comme nous le disons plus haut, un très grand nombre de maisons de commerce ont été pillées, plusieurs personnes ont été blessées, et il a fallu l'aide de toute la police et de tout le corps des pompiers pour empêcher la foule de cinq cents émeutiers de mettre le feu au quartier japonais et chinois. Après une véritable bataille entre la police et la foule, plusieurs arrestations ont été faites.

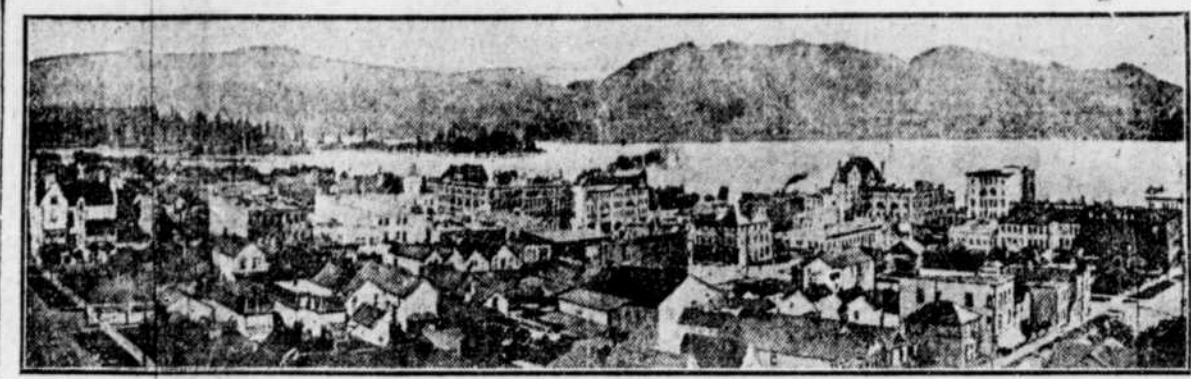
Il semble que cette véritable émeute soit plutôt le fait de quelques têtes



L'hon. M. Dumas, lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique, qui a été brûlé en effigie, à Vancouver.



LA RUE GRANVILLE, OU QUARTIER DES AFFAIRES, A VANCOUVER.



UNE VUE DE LA VILLE DE VANCOUVER OU DES BAGARRES SANGLANTES ONT EU LIEU ENTRE BLANCS ET JAPONAIS

échauffées qu'ont entraîné les autres, car les pierres qui s'occupent avec esprit de dégradation de cette question consistaient plutôt le calme. En effet, les membres de l'"Asiatic Exclusion League" avaient organisé une assemblée de protestation, mais on les a saisis. Trois blancs ont été blessés à coups de couteau, et deux autres à coups de bouteilles.

M. ISHIE,

un Japonais envoyé par le gouvernement mikadonal, pour faire une



Vue panoramique de la ville de Vancouver, au port.

mais ils n'ont pas pris part à la manifestation et n'ont pas suggéré. Au contraire, ils ont conseillé la modération et le recours aux mesures législatives.

ACTES REGRETTABLES

Cinq cents manifestants ont pris part à une procession qui a fini par dégénérer en une véritable bagarre. On a brûlé en effigie le lieutenant-gouverneur et on lui a enlevé la tête. L'attaque du quartier japonais. La police essaya d'abord de maintenir la foule, mais sentant sa faiblesse, elle demanda des renforts et en particulier les pompiers pour empêcher que les émeutiers mettent le feu aux maisons. Les Japonais se sont défendus avec énergie, les uns armés de bâtons, les autres, de haches. Plusieurs Japonais ont été jetés à la mer,

enquête sur la situation, est arrivé samedi soir. Il a envoyé un rapport à M. Noze, consul-général du Japon au Canada. M. Morikawa, consul japonais à Vancouver, a de son côté notifié M. Noze de ce qui était arrivé. Le maire de Vancouver a exprimé aux représentants du Japon tout le regret qu'il éprouvait de la conduite des émeutiers.

DES MENACES

Vancouver, 10. — Tous les domestiques et tous les ouvriers chinois de Vancouver ont reçu hier l'ordre de quitter l'ouvrage. Les garçons chinois qui couchaient chez leurs patrons ont été avertis de s'en aller, s'ils ne veulent pas être tués. Les Chinois annoncent leur intention de rester dans la ville chinoise jusqu'après les troubles.

FEU LE SHERIF
J. M. BORDUAS

Ce citoyen bien connu, par tout le district de Saint-Hyacinthe,

EST MORT HIER

Le défunt avait exercé sa profession à Acton-Vale dont il a été longtemps le secrétaire de

LA CORPORATION

(Du correspondant régulier de la Presse) Saint-Hyacinthe, 10. — Une figure bien connue et très estimée vient de disparaître. M. J. M. Borduas, shérif pour le district de Saint-Hyacinthe, est mort hier à cinq heures p. m., à l'âge de 60 ans et quelques mois.

Il était né en 1857 au village de Saint-Damase, où son père vit encore et est un des bourgeois les plus en vue.

Après de fortes études faites au Séminaire de Saint-Hyacinthe, il étudia le notariat pendant un an à Farnham, chez le notaire P. L. Bê-



M. le notaire J. M. Borduas, shérif du district de Saint-Hyacinthe, décédé hier.

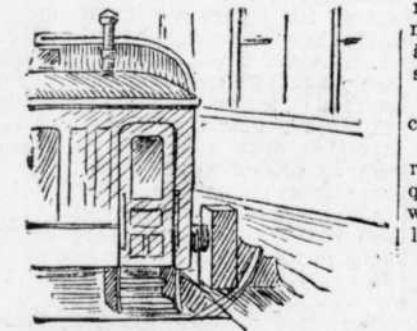
riault, puis ensuite à Saint-Hyacinthe au bureau du notaire Hilaire Blanchard. Il fut admis à la profession de notaire le 9 octobre 1885. M. Borduas, sollicité par de nombreux amis et un grand nombre de clients de la ville d'Acton, alla s'établir dans cette dernière localité, où outre sa profession, il remplit plusieurs fonctions importantes. Il y fut à la fois secrétaire-trésorier de la corporation, de la commission scolaire, ainsi qu'aviseur légal et secrétaire de plusieurs institutions importantes. En 1905, il fut nommé shérif pour le district de Saint-Hyacinthe.

M. Borduas sera universellement regretté. Partout où il a vécu il n'a laissé que des amis. En politique, le défunt était un libéral ardent.

Il avait épousé en 1891 Mademoiselle Piteau, qui lui survit ainsi que deux enfants. Les funérailles auront lieu jeudi matin, en la Cathédrale, à 8 heures. Après le service funèbre le corps sera transporté à Acton, lieu de l'inhumation.

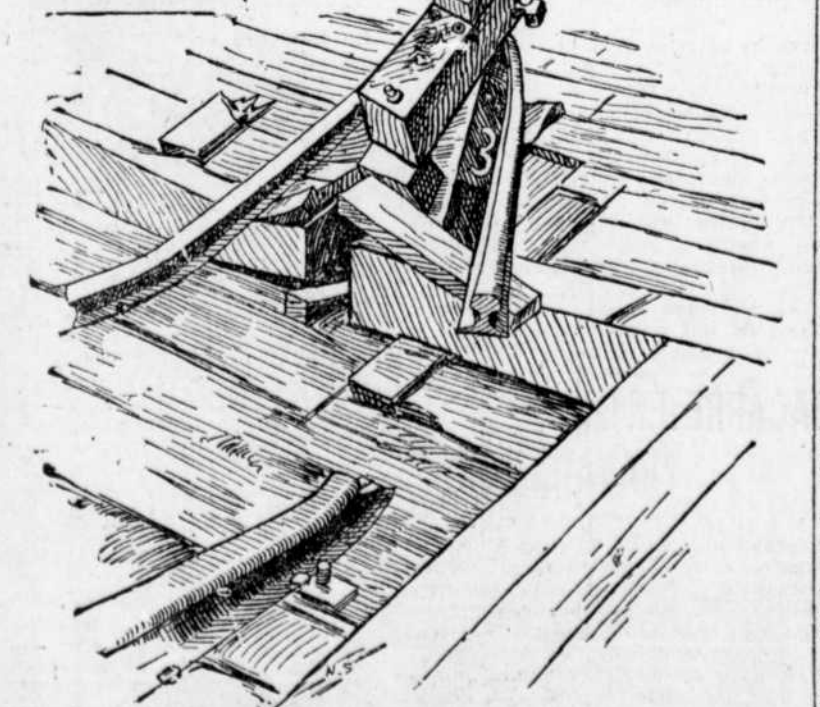
UNE PANIQUE A LA
GARE BONAVENTURE

Le dernier wagon du convoi d'Ottawa démolit une partie de la plate-forme à la gare Bonaventure, ce matin. — Deux voyageuses en syncope.



me on le sait, se trouve placé un énorme obstacle d'acier et de bois, destiné à amortir l'arrêt d'un train au besoin.

Ces obstacles ont, d'après les calculs, une résistance de cent tonnes. Le convoi d'Ottawa a, cependant, eu raison de cette résistance, ce matin, quand, en reculant trop loin, l'un des wagons renversa ou plutôt écrasa l'obstacle et brisa une partie de la



UNE VUE DES DEGATS, CAUSES PAR LE CONVOI D'OTTAWA, A LA GARE BONAVENTURE, CE MATIN.

Un léger accident, survenu à la gare Bonaventure, ce matin, a causé une telle panique, qu'au milieu du brouhaha, deux dames perdirent connaissance et durent être transportées à l'intérieur de la gare, où elles reprirent leurs sens.

Quelques minutes avant hier heures et demie, temps fixé pour le départ du convoi d'Ottawa, le mécanicien du convoi en question fit reculer son train, sur la voie No 3.

A l'extrémité de chaque voie, com-

AU FOND D'UN
TROU BEANT

Le cheval de M. C. Dequoy donne tête baissée dans une excavation, hier,

A MAISONNEUVE

Enlevé de son siège par le choc, madame Dequoy s'abat sur la chaussée et se blesse grièvement.

NEGLIGENCE COUPABLE

Hier soir, vers huit heures, M. Clément Dequoy, qui tient le restaurant au coin des rues Ste Catherine et La-

salle, se promenait en voiture, en compagnie de madame Dequoy.

Soudain, rue Lafontaine, entre les rues Jeanne d'Arc et Orléans, le cheval qui allait cependant à une allure raisonnable, donna tête baissée dans un trou béant.

L'animal fit un bond pour sortir du trou et les roues du train d'avant de la voiture s'arrêtèrent contre le bord de l'excavation.

Le choc fut si violent que madame Dequoy fut enlevée de son siège; elle décrivit une longue parabole et alla s'écraser sur la chaussée, nouvellement réparée avec de la ro-caille.

On s'empressa d'accourir auprès de madame Dequoy, qui n'avait, cependant, pas perdu connaissance.

La victime fut transportée rapidement chez elle et le docteur Maréchal fut aussitôt mandé.

L'homme de l'art constata que la patiente avait une côte enfoncée, le bras droit gravement exoré et tout le corps contusionné.

Après ces soins on visita le lieu de l'accident et l'on découvrit que le cheval avait donné dans une de ces coupes que l'on fait dans les rues pour y installer les services de distribution pour l'eau ou pour les égouts.

Par négligence, on avait omis de mettre des treteaux, des garde-fous, et des lumières, pour prévenir les accidents.

La coupe a plus de quatre pieds de profondeur.

Ce matin, madame Dequoy est encore très souffrante.

LE 65^E REGIMENT

Demain soir, tous les officiers et soldats du 65^e régiment, sont requis d'assister à une parade en vue de l'excursion. Ils devront entrer au manège par la porte près de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

COURS DE STENOGRAPHIE
GRATUIT DE LA "PRESSE"

Recommandations particulières aux élèves.

Il faut adresser toute correspondance particulière se rapportant aux cours de sténographie, comme suit :

DENIS R. PERRAULT,

26, rue Ida,

MONTREAL, Canada.

et non à la "Presse", comme plusieurs le font aujourd'hui.

Il. Chaque élève devra être accompagné d'une enveloppe affranchie et portant l'adresse de l'élève.

III. Les élèves des Etats-Unis de-

ront envoyer un mandat d'argent de 75 CENTS, PAS DE TIMBRES, car les timbres américains n'ont pas cours ici.

IV. Il faut toujours signer l'exercice des noms et prénoms; les initiales ne suffisent pas.

V. Les exercices qui ne sont pas conformes aux instructions données ici seront jetés au panier.

VI. — Comme les professeurs, M. et Mme Denis R. Perrault n'ont pas encore donné de dictées, les élèves sont priés de ne pas envoyer d'exercices maintenant.

Il ne faudra jamais envoyer d'au-Dublin, 31 août 1907.

tres exercices que ceux que les professeurs auront donnés dans le cours des leçons, ou alors ils ne seraient pas corrigés.

Les cours de la "Presse" ont obtenu un succès qui dépasse les espérances des professeurs, M. et Mme Denis R. Perrault.

Pour le début des cours, plus de SEPT CENTS élèves se sont déjà inscrits. Cela est une excellente preuve que le public en général et les lecteurs de la "Presse" en particulier, ont bien compris l'utilité des cours de sténographie.

Le contingent de Montréal, à lui seul, est plus nombreux que tous les autres.

Un nombre considérable d'élèves sont des Etats de la République voisine où il y a des Canadiens-Français.

Ces élèves ont écrit de la Belgique et de France pour s'inscrire au cours de la "Presse".

M. J. A. Beaudry, le secrétaire de la fédération des marchands détaillants au Canada, en ce moment à Dublin, Irlande, adresse à M. Denis R. Perrault la lettre suivante:

"Mon cher Monsieur Perrault, A titre d'ancien élève, je vous prie d'accepter, ainsi que Madame Perrault, mes plus sincères félicitations au sujet de votre nomination comme professeur des cours de sténographie de la "Presse"; on ne pouvait mieux choisir.

Bien à vous J. A. BEAUDRY.

Il ne faudra jamais envoyer d'au-Dublin, 31 août 1907.

SERAIT-CE UN MEURTRE ?

Le bureau de la Sureté essaie de jeter de la lumière sur la mort du Polonais Schumensky.

Une nouvelle qui faisait sensation dans les cercles de la police, ce matin, après la mort si violente de Renaud, le malheureux cocher de place, est celle de Georges Schumensky, un Polonais, dit-on, qui le 26 d'août a reçu un violent coup de bouteille sur la tête. Le 28 du même mois il était transporté à l'hôpital Général et, hier soir, il expirait.

On ne dit pas encore précisément que ce soit un meurtre, mais tout le fait supposer.

Le détective Viena, aux lumières duquel le chef Carpenter a confié la

cause, se charge d'éclairer le mystère qui semble entourer cette fin, presque subite.

M. Viena s'est mis au poste aujourd'hui même et nul doute que demain nous aurons des éclaircissements.

UN GRAND CITOYEN

Toronto, 10. — J. McDonald Oxley, écrivain bien connu, est mort, hier matin. Il avait 52 ans et laisse deux fils et trois garçons.

LE NOUVEAU CURE
DE BLIND RIVER

Mgr Scollard a nommé M. l'abbé Carrière, un Canadien-Français, pour remplacer M. l'abbé MacAuley. — Sensation dans la paroisse.

Nous recevons la dépêche suivante de Mgr Scollard, évêque du Sault Sainte-Marie:

North Bay, 10. — Le curé de Blind-River a été transféré à Blind-River.

Evêque SCOLLARD.

(De l'envoyé spécial de la Presse)

Sault-Sainte-Marie, Ont., 10. — M. l'abbé J. E. Carrière, curé de Blind-River, vient d'être transféré à la cure de la paroisse Sainte-Famille, Blind-River.

Cela met fin à l'agitation qu'avait créée à Blind-River la nomination de M. l'abbé R. P. MacAuley.

Le nouveau titulaire a visité Blind-River hier. Il consacra quelques heures à l'inspection du presbytère et passa la nuit à l'hôtel "Huron".

Puis, ce matin, il est retourné à Blind-River, où il demeurera encore quatre ou cinq jours.

On comprend que le passage de M. l'abbé Carrière ait créé une

PROFONDE SENSATION

à Blind-River. Les citoyens qui étaient à la tête de l'agitation en faveur d'un pasteur canadien-français, considèrent la nouvelle nomination comme une grande victoire pour eux.

M. l'abbé Carrière n'a fait aucune déclaration pendant son séjour à Blind-River. Les derniers événements ont laissé très froids les citoyens du Sault-Sainte-Marie, où il y a pourtant 110 familles canadiennes-françaises. Il n'y a pas dix personnes, ici, qui soient renseignées sur ces faits récents et lorsqu'on leur parle de Mgr Scollard, la réponse unanime est qu'on n'a jamais entendu parler de traitements partiels de sa part.

rapports publiés avant cette date dans les journaux, ont quelque peu exagéré les pertes causées par l'incendie, et surtout le montant des assurances sur les bâties consumées et sur leur contenu. D'après Madame la supérieure les assurances ne sont que de \$400.00.

Comme on peut le voir, les pertes sont encore bien plus considérables qu'on ne l'avait supposé d'abord, puis que le montant des assurances est relativement si minime.

Nous croyons rendre justice à cette communauté qui fait tant de bien à Saint-Hyacinthe et partout où elle a des établissements en faisant connaître ses détails au public.

La Révérende Sœur Davignon, reconnaissant l'habileté et le dévouement de notre brigade de pompiers, a adressé au chef P. A. Folsy, une éloquentte lettre de remerciement.

EXPOSITION ELECTRIQUE

Les enfants de toutes les institutions de charité de Montréal et des environs, accompagnés de leurs professeurs du primaire, seront admis gratuitement à l'Exposition Electrique. Chaque enfant recevra un souvenir.

LA CHOSE N'EN
RESTERA PAS LA

Le chef P. A. Folsy, de Saint-Hyacinthe, serait sur les traces des auteurs des incendies de la semaine dernière.

(Du correspondant régulier de la Presse)

Saint-Hyacinthe, 10. — Notre chef de police et de feu, M. P. A. Folsy, dit être sur la trace des auteurs du triple incendie de la nuit du 5 au 6 septembre. Dans le moment, M. Folsy est retenu, il se contente de dire qu'il espère qu'avant longtemps, certaines personnes auront à se disculper devant les tribunaux du crime d'incendie.

Ce ne serait pas la première fois, parait-il, que ces personnes auront des rapports avec Dame Justice.

Nous avons interviewé hier matin, la Révérende Sœur Davignon, supérieure-générale de la communauté des Sœurs Grises, au sujet de l'incendie qui a détruit certaines dépendances de l'Hôtel-Dieu.

Cette religieuse nous dit que les

DECRET PONTIFICAL

Publié par la Sacrée Congrégation du Concile, par l'ordre et l'autorité du Pape Pie X, relativement aux fiançailles et au mariage.

Nous publions ci-dessous le décret de la Sacrée Congrégation du Concile, nous réservant de parler prochainement de son application dans notre pays.

DES FIANÇAILLES

I. Ne sont tenues comme valides et ne produisent leurs effets canoniques que les fiançailles qui ont été contractées par un écrit signé des parties, et en outre, soit du curé, soit de l'Ordinaire du lieu, soit au moins de deux témoins.

Si aucune des deux parties ou si l'une ni l'autre ne sait écrire, il devra en être fait mention dans l'écrit lui-même, et un autre témoin sera adjoint, qui signera l'écrit avec le curé, ou avec l'Ordinaire du lieu, ou avec les deux témoins dont il a été parlé plus haut.

II. Le terme de curé désigné ici dans les articles suivants, non seulement celui qui dirige légitimement une paroisse canoniquement érigée, mais aussi, dans les régions où des paroisses n'ont pas été érigées canoniquement, le prêtre auquel a été confiée légitimement la charge d'âmes dans un territoire déterminé; et dans les pays de missions, où les territoires ne sont pas encore parfaitement divisés, tout prêtre universellement délégué dans une résidence pour le ministère des âmes par le chef de la mission.

DU MARIAGE

III. Sont seuls valides les mariages qui sont contractés devant le curé, ou l'Ordinaire du lieu, ou un prêtre délégué par l'un des deux, et devant au moins deux témoins, suivant toutefois les règles formulées dans les articles suivants, et sans les exceptions qui sont posées plus bas dans les articles VII et VIII.

IV. Le curé et l'Ordinaire du lieu assistent "valablement" au mariage :

1. A partir du jour seulement où ils ont pris possession de leur bénéfice ou sont entrés en charge, et au moins que par un décret public ils n'aient été nominativement excommuniés ou déclarés suspens de leur office.

2. Dans les limites exclusivement de leur territoire, sur lequel ils assistent valablement au mariage, mais encore de ceux qui ne sont pas soumis à leur juridiction.

3. Pourvu que, sur l'invitation et la prière qui leur en est faite, et sans être contraints ni par la violence ni par une crainte grave, ils s'acquiescent du consentement des contractants et le reçoivent.

V. D'autre part, le curé et l'Ordinaire du lieu assistent "licitement" au mariage :

1. Après s'être assurés légitimement que les époux sont libres de contracter mariage, "servatis de jure servandis".

2. Après s'être assurés en outre du domicile, ou au moins du séjour d'un mois de l'un ou l'autre des contractants dans le lieu du mariage.

3. A défaut de ces renseignements, pour que le curé et l'Ordinaire du lieu assistent licitement au mariage, ils ont besoin de l'autorisation du curé ou de l'Ordinaire propre de l'un ou de l'autre contractant, à moins que n'intervienne une grave nécessité qui les en dispense.

4. En ce qui concerne les personnes sans domicile (vagi), en dehors du cas de nécessité, il ne sera pas permis au curé d'assister à leur mariage, sans en avoir référé à l'Ordinaire ou à un prêtre délégué par lui, et sans en avoir obtenu l'autorisation.

5. Dans n'importe quel cas, on doit prendre comme règle que le mariage soit célébré devant le curé de l'épouse, à moins qu'il n'y ait un motif légitime d'agir autrement.

VI. Le curé et l'Ordinaire du lieu peuvent accorder à un autre prêtre déterminé l'autorisation d'assister aux mariages, dans l'étendue de leur territoire. Mais ce délégué, pour assister valablement et licitement, est tenu de respecter les limites de son mandat, et les règles établies plus haut, par les articles IV et V, pour le curé et l'Ordinaire du lieu.

LA SITUATION EST GRAVE A VANCOUVER

Suite de la première page

La police a, hier matin, donné l'ordre de ne plus venir dans l'arène à feu avant la fin des conférences.

MESURES DE PRECAUTION

A minuit, le maire Bethune, le chef de police Chamberlin et le consul japonais Morikawa ont tenu une conférence à laquelle il a été décidé de tenir une assemblée du conseil municipal pour trouver le moyen de supprimer l'assemblée de l'« Asiatic Exclusion League », convoquée pour jeudi soir.

M. Ishie a transmis un rapport de l'éméute au baron Kanero, à Londres, et au baron Hayashi, ministre japonais des affaires étrangères. Il trouve l'incident beaucoup plus grave que celui de San-Francisco.

Ce soir à lieu une assemblée des Japonais et des Chinois, à moins que les autorités municipales ne l'interdisent. Cependant les journaux d'Orléans conseillent le calme et la modération.

Out comparu en cour de police, sous l'accusation d'avoir pris part à l'éméute, J. A. Pollock, Michael Markey, W. J. Kafferty, Marino Call, James Walsh, G. Kemp, Frank Darrah, Clint Lawford, A. Waugh, A. Campbell, W. H. Reed, N. Bowden, Ben Bruce, John Tweedie, J. C. Rotcliffe, E. P. Johnston, H. Parlee, S. Cosie, H. Green. Il est probable qu'ils seront sévèrement punis.

M. NOSE

Ottawa, 10 — M. Nose a conféré avec Sir Wilfrid Laurier, mais on ne sait pas si il a été question de ces instructions reçues par M. Nose. Toute interview a cependant été refusée sur les événements de Vancouver. Les Japonais ont droit chez nous à la même protection que nous ac-

UNE ERREUR D. REDACTION

La ville devra remettre aux compagnies d'assurances sur la vie une somme DE \$25,000

L'échevin Robinson demande si l'ingénieur en chef de la voirie n'a pas fait des travaux sans argent

Par suite d'une erreur de rédaction dans la révision des amendements à la charte, la Ville perdrait une somme de \$25,000. L'ingénieur en chef de la voirie n'a pas fait des travaux sans argent.

La "Pall Mall Gazette" fait remarquer que les désordres de Bellin et de Vancouver démontrent "que les amonitions populaires soulevées par des guerres de races ne sont pas nécessairement le résultat d'une dépravation affrénée agissant sans provocation".

La "Pall Mall Gazette" dit en terminant : "La question ne permet pas de délai indéfini. A défaut de l'exclusion des Asiatiques, la situation demande une politique qui circonscrive promptement et efficacement les dangers qui viennent menacer par ces immigrants."

PAROLES GRAVES

"La Colombie-Anglaise doit être un pays pour les blancs. La majorité des habitants de cette province ne croit pas qu'il soit nécessaire de leur ouvrir toutes grandes ses portes aux Asiatiques. Si le gouvernement fédéral ne met pas un frein à l'état d'hostilité des affaires, il y aura un autre petit épisode ressemblant à celui qui arriva à Boston quand le thé fut jeté à la mer."

Cette allusion claire au début de la révolte des Treize Colonies contre l'Angleterre a été faite, hier soir, à l'hôtel Windsor, par M. R. Macpherson, député libéral de Vancouver qui venait, avec son collègue, M. W. Gallie, député libéral de Kootenay, expliquer la situation à Sir Wilfrid Laurier. M. Macpherson ne cache pas sa pensée et il est convaincu que la masse des habitants de la Colombie pensent comme lui. Au lieu d'attirer les meilleurs éléments anglais, dit-il, n'y appelle que des Japonais et des Hindous.

M. Macpherson ne fait pas de difficultés à avouer que son allusion à l'affaire du thé fut jeté à la mer, la Colombie pourrait bien se détacher de la confédération canadienne. C'est, dit-il, le sentiment du peuple de la province qui est déterminé à ne plus laisser donner de concessions aux immigrants japonais. L'éméute de samedi à Vancouver est grave mais elle indique l'état d'esprit de la population.

UN TELEGRAMME DE SIR WILFRID

Ottawa, 10 — Les désordres antio-orientaux de Vancouver ont été pris en considération par le conseil des ministres fédéraux. Le conseil a décidé de faire circuler deux trains mardi, jeudi et samedi, quittant la gare Windsor, à 1.45 et 2.00 p.m., et un train seulement mercredi et vendredi, de la gare Windsor.

"Son Excellence le gouverneur général a appris avec le plus profond regret les indignités et les cruautés dont ont été victimes certains sujets de l'empereur du Japon, l'ami et l'allié de Sa Majesté le roi. Elle espère que la paix sera bientôt rétablie et tous les coupables punis."

(Signé) "WILFRID LAURIER."

Le gouvernement fédéral n'a encore adressé au gouvernement japonais aucune dépêche exprimant son regret des malheurs émanés de Vancouver, mais il est entendu que dès qu'un rapport complet aura été reçu un message sera adressé à l'empereur du Japon, lui assurant que le Canada désire sincèrement respecter les termes du traité actuel qui garantit la liberté des Japonais en ce pays.

Si les autorités provinciales et mesures adéquates en vue d'empêcher de nouvelles émeutes et de punir les coupables, le gouvernement fédéral a l'intention d'intervenir et de voir à ce que la loi soit observée. Le conseil général Nossie a été informé aujourd'hui par le premier ministre. M. Nossie a justifié le fait aucune démarche, à l'exception d'informer le premier ministre du contenu des dépêches qui lui a été envoyées le conseil japonais à Vancouver lui racontant les faits de l'éméute.

Tokio, 10 — Le Journal Asahi ne contenait, ce matin, que très peu de détails au sujet de la démonstration anti-japonaise de Vancouver. En attendant les détails, ce journal s'abstient de tout commentaire.

Les dépêches qui publient annoncent

Le maire Ekens a reçu, ce matin, la visite de M. Ingram, évêque anglican de Londres. Sa Seigneurie était accompagnée de son aumônier, de son secrétaire, M. Christopher, du M. Carmichael, évêque anglican de Montréal, de M. le doyen Evans, de M. Goff, de M. Wilson Smith, Davidson et Yates.

Ils ont rendu visite à l'hon. M. David, dans son bureau fraîchement décoré et meublé; le greffier de la Ville a exprimé l'espoir que les visiteurs n'avaient pas trop remarqué les nouvelles qui existent entre son apte neuf et le vieux prélat usé qui couvre le plancher.

Ces messieurs ont visité la salle du Conseil et plusieurs bureaux.

The Sovereign Bank of Canada

Montréal-Office : 232-236 rue St Jacques

Transactions Générales d'Affaires de Banques

Département d'Épargne

Intérêt trimestriel payé au Taux courant.

A. H. B. MacKenzie, Gérant.

Succursales : 120 rue St Jacques, 120 rue St Jacques, 120 rue St Jacques.

W. A. GRASSETT, - GERANT.

234-M.J.S.N.XA

P. SICOTTE & CIE

AGENTS DE CHANGE

Fil direct avec New-York

18 RUE DE L'HOPITAL

tel. Bell M. 4688

Informations particulières sur le marché

234-M.J.S.N.XA

LE PRELAT ANGLICAN

Le révérend Dr. Ingram, évêque de Londres, de passage, à Montréal.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

Le révérend docteur Winnipeg

Ingram, évêque de Londres, est arrivé à Montréal, hier soir, par le train de sept heures.

Tous les hauts dignitaires du clergé anglican, et les laïques, y compris le maire Ekens, étaient à la gare.

Le clergé et la foule, guidés par l'évêque anglican Carmichael et le maire, s'avancèrent en procession.

PAR WALTER & KEARNS

1008 Avenue Delorimier

Vente attrayante

de meubles de ménage, splendide piano, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caissette en noyer, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caissette en noyer, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caissette en noyer, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caissette en noyer, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

M. J. A. O. LAFOREST

(qui part de Montréal)

JEUDI MATIN, 12 SEPTEMBRE

A 10 HEURES

Piano droit de prix, caissette en noyer, poney, table de dessin d'ingénieur civil, etc., vendus par ordre de

FEMMES, FILLES DEMANDEES

INSTITUTRICE — On demande pour l'école du village de Saint-Téléphore, une institutrice pouvant enseigner les deux langues préférées. S'adresser J. L. Bourgon, secrétaire-trésorier, Saint-Téléphore, comté Soulanges. 258—6

JEUNE filles demandées, 19, immédiatement, ouvrage très propre, facile, permanent, 15 ruelle Busby, près McGill et Craig, American Button Co., 783 Sanguinet. 260-6

JEUNE FILLE — Une maison de grand besoin immédiatement d'une sténographe claviergraphiste expérimentée.

JEUNE FILLE demandée, de 16 ans pour apprendre à travailler machine à broderie, rideaux de dentelle, sera payée

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour ouvrage générale de la maison. Bons gages, références. S'adresser 167 Saint-Denis. 259-6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille avec expérience, pour servir les tables dans un restaurant, doit parler les deux langues. S'adresser 5014

JEUNE FILLE demandée pour faire les légers travaux du ménage dans un petit plain-pied. Pourra coucher chez elle. S'adresser 489A Saint-Urbain.

JEUNE FILLE demandée pour aider aux légers travaux du ménage. Elle devra être bien recommandée. 1796 rue Saint-André, (bou

MENAGERE — On demande une ménagère très honnête, capable de se charger pour \$50 par mois de l'entretien d'un plain-pied de 5 pièces et de fournir deux repas par jour à deux personnes. 36 Sherbrooke Ouest, premier plain-pied, 10 heures à 2 heures.

MENAGERE — On demande, pour une famille de trois personnes, une bonne ménagère française. S'adresse: 55 avenue Viger — rue Dubord, — à l'Union Nationale Française. 4,67,1

MODISTE immédiatement, prépareuses, garnisseuses, aussi, modiste de robes. Mlle Archambault, 93 Saint-Zotique, coin S. Dominique, 21ème rue passé gare Mile End, ou 1069 Saint-Laurent. 257-6

MODISTE DE CHAPEAUX compétent demandé. S'adresser immédiatement nouveau numéro 186 ancien 139, rue 8

MODISTES de robes demandées. S'a
dresser immédiatement 141 rue
Bleury, entre Sainte-Catherine et Dor
chester. 261-6

MODISTE — On demande une pre
mière modiste de chapeaux bon pa

ON DEMANDE

Personnes expérimentées dans la fabrication des blouses en soie. Salaire \$12 par semaine à l'année. Aussi main pour plisser — tucker — et faire les noeuds français. Maisons de pension privées, \$12 par mois, chambre seule. Eastern T. Mfg. Co. Limited, Saint-Hyacinthe, Qué. 258-6 F

OPÉRATRICES expérimentées demandées pour faire des chemises et des salopettes. Aussi quelques apprenties. Deux opératrices expérimentées sur les machines pour chemises et salopettes. M. Levine, Montreal Shirt and Overall Co., Ltd., 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 241-26

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John F. Black and Co. Ltd., 183 rue Vitré. 255-n

OPERATRICES d'expérience demandées pour chemises, ainsi que des apprenties pour toutes les parties de

OPERATRICES

Elles peuvent gagner de \$7 à \$10 par semaine en faisant des robes de matin et vêtements blancs. Les commençantes seront enseignées soigneusement durant l'apprentissage. Emploi constant à l'année. Jno. P. Black Co., 123 rue Vitruvienne. 356-30.

OPERATRICES — On demande de
filles pour Jupons, aussi pour che-
mises et pour poser les faux-cols. Tra-
vail constant. On ferme le samedi après-
midi. Kouri et Cie, 98 rue du Champ de
Mars. 260—6

OPERATRICES — On demande des opératrices pour chemises et blouses. Travail constant et bon salaire. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latouche 257-6

OPERATRICES — On demande immédiatement 10 opératrices d'expérience, pour coudre les bretelles. Bon salaire et ouvrage permanent. On 1 rue Saint-Pierre. Demandez le département des bretelles. 262-6

OPÉRATRICES — On demande des opératrices pour jupes et manteaux, place permanente. S'adresser maison Gagnon, 771 Sainte-Catherine Est, entre Panet et Plessis. 262-6

ON DEMANDE des personnes pour coudre à la machine et presser le

blouses e sole. S'adresser à I. Mishkin
and Co., 423 rue Saint-Jacques. 257-6

PREPAREUSE — On demande un
bonne prepareuse de chapeaux
Bons gages. Emploi permanent. S'a
dresser à H. B. Orkin, 308 boulevard S
Leurent.

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse. S'adresser 13 Panet.

REPASSEUSE — On demande une bonne repasseuse pour le linge de fantaisie. Ouvrage permanent. S'adres

STENOGRAPHE — On demande une jeune fille connaissant la sténographie et la clavigraphie anglaise et française. Ecrire à boîte 43 la "Presse". 257-8

STÉNOGRAPHE EXPÉRIMENTÉ

STENOGRAPHE — Jeune fille de
mandée pour aider surtout
faire les entrées: elle devra parler
anglais, français, allemand, russe,
italien, grec, espagnol, portugais.

TOURNEUSES de bords et finisseuses demandées pour les habits — coat — aussi des filles pour travailler le canevass, etc. Murray et Michaud, anglais

VENDEUSE expérimentée et parlant les deux langues demandée pour le rayon des modes. S'adresser le plus tôt possible à Madame Dufour, "Au Bon Marché," 567 Sainte-Catherine Est. 261-3

VENDEUSE EXPERIMENTÉE
Demandée au rayon de la verrerie et de la vaisselle. Doit parler les deux langues. S'adresser W. H. Scroggie, Ltd.
261-19

This image shows a blank page from a document. There are some very faint, blurry vertical lines running down the page, possibly due to scanning artifacts or the texture of the paper. A dark, irregular smudge or mark is visible along the right edge of the page. The overall appearance is that of a scanned piece of aged or slightly worn paper.

PROPRIETES A VENDRE

RUE PANTHEON — A vendre, à Delorimier, rue Panthéon, 3 étages, deux étages, briques, profondeur du terrain 142 pieds, bon revenu, bon état, tout confort, une chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser au No 1141 rue Anna, Delorimier. 262-6

PROPRIETE — A vendre, rue Brébeuf, belle petite propriété, bois et briques, 2 étages, 5000. S'adresser M. Laroux, 740 rue Drolet. 262-6

OCCASIONS D'AFFAIRES

Mettez-vous en Affaires

Nous avons des chances d'établissement intéressant pour de capitaux, dans toutes les parties de la ville. Si vous ne trouvez pas ce qu'il vous convient, nous nous occuperons pour vous l'obtenir. Rien à payer. Nos services sont gratuits. Demandez renseignements. 25 Saint-Jacques.

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, rue Saint-Catherine, 130, 132, 134, 136, 138, 140, 142, 144, 146, 148, 150, 152, 154, 156, 158, 160, 162, 164, 166, 168, 170, 172, 174, 176, 178, 180, 182, 184, 186, 188, 190, 192, 194, 196, 198, 200, 202, 204, 206, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000, 1002, 1004, 1006, 1008, 1010, 1012, 1014, 1016, 1018, 1020, 1022, 1024, 1026, 1028, 1030, 1032, 1034, 1036, 1038, 1040, 1042, 1044, 1046, 1048, 1050, 1052, 1054, 1056, 1058, 1060, 1062, 1064, 1066, 1068, 1070, 1072, 1074, 1076, 1078, 1080, 1082, 1084, 1086, 1088, 1090, 1092, 1094, 1096, 1098, 1100, 1102, 1104, 1106, 1108, 1110, 1112, 1114, 1116, 1118, 1120, 1122, 1124, 1126, 1128, 1130, 1132, 1134, 1136, 1138, 1140, 1142, 1144, 1146, 1148, 1150, 1152, 1154, 1156, 1158, 1160, 1162, 1164, 1166, 1168, 1170, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1182, 1184, 1186, 1188, 1190, 1192, 1194, 1196, 1198, 1200, 1202, 1204, 1206, 1208, 1210, 1212, 1214, 1216, 1218, 1220, 1222, 1224, 1226, 1228, 1230, 1232, 1234, 1236, 1238, 1240, 1242, 1244, 1246, 1248, 1250, 1252, 1254, 1256, 1258, 1260, 1262, 1264, 1266, 1268, 1270, 1272, 1274, 1276, 1278, 1280, 1282, 1284, 1286, 1288, 1290, 1292, 1294, 1296, 1298, 1300, 1302, 1304, 1306, 1308, 1310, 1312, 1314, 1316, 1318, 1320, 1322, 1324, 1326, 1328, 1330, 1332, 1334, 1336, 1338, 1340, 1342, 1344, 1346, 1348, 1350, 1352, 1354, 1356, 1358, 1360, 1362, 1364, 1366, 1368, 1370, 1372, 1374, 1376, 1378, 1380, 1382, 1384, 1386, 1388, 1390, 1392, 1394, 1396, 1398, 1400, 1402, 1404, 1406, 1408, 1410, 1412, 1414, 1416, 1418, 1420, 1422, 1424, 1426, 1428, 1430, 1432, 1434, 1436, 1438, 1440, 1442, 1444, 1446, 1448, 1450, 1452, 1454, 1456, 1458, 1460, 1462, 1464, 1466, 1468, 1470, 1472, 1474, 1476, 1478, 1480, 1482, 1484, 1486, 1488, 1490, 1492, 1494, 1496, 1498, 1500, 1502, 1504, 1506, 1508, 1510, 1512, 1514, 1516, 1518, 1520, 1522, 1524, 1526, 1528, 1530, 1532, 1534, 1536, 1538, 1540, 1542, 1544, 1546, 1548, 1550, 1552, 1554, 1556, 1558, 1560, 1562, 1564, 1566, 1568, 1570, 1572, 1574, 1576, 1578, 1580, 1582, 1584, 1586, 1588, 1590, 1592, 1594, 1596, 1598, 1600, 1602, 1604, 1606, 1608, 1610, 1612, 1614, 1616, 1618, 1620, 1622, 1624, 1626, 1628, 1630, 1632, 1634, 1636, 1638, 1640, 1642, 1644, 1646, 1648, 1650, 1652, 1654, 1656, 1658, 1660, 1662, 1664, 1666, 1668, 1670, 1672, 1674, 1676, 1678, 1680, 1682, 1684, 1686, 1688, 1690, 1692, 1694, 1696, 1698, 1700, 1702, 1704, 1706, 1708, 1710, 1712, 1714, 1716, 1718, 1720, 1722, 1724, 1726, 1728, 1730, 1732, 1734, 1736, 1738, 1740, 1742, 1744, 1746, 1748, 1750, 1752, 1754, 1756, 1758, 1760, 1762, 1764, 1766, 1768, 1770, 1772, 1774, 1776, 1778, 1780, 1782, 1784, 1786, 1788, 1790, 1792, 1794, 1796, 1798, 1800, 1802, 1804, 1806, 1808, 1810, 1812, 1814, 1816, 1818, 1820, 1822, 1824, 1826, 1828, 1830, 1832, 1834, 1836, 1838, 1840, 1842, 1844, 1846, 1848, 1850, 1852, 1854, 1856, 1858, 1860, 1862, 1864, 1866, 1868, 1870, 1872, 1874, 1876, 1878, 1880, 1882, 1884, 1886, 1888, 1890, 1892, 1894, 1896, 1898, 1900, 1902, 1904, 1906, 1908, 1910, 1912, 1914, 1916, 1918, 1920, 1922, 1924, 1926, 1928, 1930, 1932, 1934, 1936, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946, 1948, 1950, 1952, 1954, 1956, 1958, 1960, 1962, 1964, 1966, 1968, 1970, 1972, 1974, 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1986, 1988, 1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014, 2016, 2018, 2020, 2022, 2024, 2026, 2028, 2030, 2032, 2034, 2036, 2038, 2040, 2042, 2044, 2046, 2048, 2050, 2052, 2054, 2056, 2058, 2060, 2062, 2064, 2066, 2068, 2070, 2072, 2074, 2076, 2078, 2080, 2082, 2084, 2086, 2088, 2090, 2092, 2094, 2096, 2098, 2100, 2102, 2104, 2106, 2108, 2110, 2112, 2114, 2116, 2118, 2120, 2122, 2124, 2126, 2128, 2130, 2132, 2134, 2136, 2138, 2140, 2142, 2144, 2146, 2148, 2150, 2152, 2154, 2156, 2158, 2160, 2162, 2164, 2166, 2168, 2170, 2172, 2174, 2176, 2178, 2180, 2182, 2184, 2186, 2188, 2190, 2192, 2194, 2196, 2198, 2200, 2202, 2204, 2206, 2208, 2210, 2212, 2214, 2216, 2218, 2220, 2222, 2224, 2226, 2228, 2230, 2232, 2234, 2236, 2238, 2240, 2242, 2244, 2246, 2248, 2250, 2252, 2254, 2256, 2258, 2260, 2262, 2264, 2266, 2268, 2270, 2272, 2274, 2276, 2278, 2280, 2282, 2284, 2286, 2288, 2290, 2292, 2294, 2296, 2298, 2300, 2302, 2304, 2306, 2308, 2310, 2312, 2314, 2316, 2318, 2320, 2322, 2324, 2326, 2328, 2330, 2332, 2334, 2336, 2338, 2340, 2342, 2344, 2346, 2348, 2350, 2352, 2354, 2356, 2358, 2360, 2362, 2364, 2366, 2368, 2370, 2372, 2374, 2376, 2378, 2380, 2382, 2384, 2386, 2388, 2390, 2392, 2394, 2396, 2398, 2400, 2402, 2404, 2406, 2408, 2410, 2412, 2414, 2416, 2418, 2420, 2422, 2424, 2426, 2428, 2430, 2432, 2434, 2436, 2438, 2440, 2442, 2444, 2446, 2448, 2450, 2452, 2454, 2456, 2458, 2460, 2462, 2464, 2466, 2468, 2470, 2472, 2474, 2476, 2478, 2480, 2482, 2484, 2486, 2488, 2490, 2492, 2494, 2496, 2498, 2500, 2502, 2504, 2506, 2508, 2510, 2512, 2514, 2516, 2518, 2520, 2522, 2524, 2526, 2528, 2530, 2532, 2534, 2536, 2538, 2540, 2542, 2544, 2546, 2548, 2550, 2552, 2554, 2556, 2558, 2560, 2562, 2564, 2566, 2568, 2570, 2572, 2574, 2576, 2578, 2580, 2582, 2584, 2586, 2588, 2590, 2592, 2594, 2596, 2598, 2600, 2602, 2604, 2606, 2608, 2610, 2612, 2614, 2616, 2618, 2620, 2622, 2624, 2626, 2628, 2630, 2632, 2634, 2636, 2638, 2640, 2642, 2644, 2646, 2648, 2650, 2652, 2654, 2656, 2658, 2660, 2662, 2664, 2666, 2668, 2670, 2672, 2674, 2676, 2678, 2680, 2682, 2684, 2686, 2688, 2690, 2692, 2694, 2696, 2698, 2700, 2702, 2704, 2706, 2708, 2710, 2712, 2714, 2716, 2718, 2720, 2722, 2724, 2726, 2728, 2730, 2732, 2734, 2736, 2738, 2740, 2742, 2744, 2746, 2748, 2750, 2752, 2754, 2756, 2758, 2760, 2762, 2764, 2766, 2768, 2770, 2772, 2774, 2776, 2778, 2780, 2782, 2784, 2786, 2788, 2790, 2792, 2794, 2796, 2798, 2800, 2802, 2804, 2806, 2808, 2810, 2812, 2814, 2816, 2818, 2820, 2822, 2824, 2826, 2828, 2830, 2832, 2834, 2836, 2838, 2840, 2842, 2844, 2846, 2848, 2850, 2852, 2854, 2856, 2858, 2860, 2862, 2864, 2866, 2868, 2870, 2872, 2874, 2876, 2878, 2880, 2882, 2884, 2886, 2888, 2890, 2892, 2894, 2896, 2898, 2900, 2902, 2904, 2906, 2908, 2910, 2912, 2914, 2916, 2918, 2920, 2922, 2924, 2926, 2928, 2930, 2932, 2934, 2936, 2938, 2940, 2942, 2944, 2946, 2948, 2950, 2952, 2954, 2956, 2958, 2960, 2962, 2964, 2966, 2968, 2970, 2972, 2974, 2976, 2978, 2980, 2982, 2984, 2986, 2988, 2990, 2992, 2994, 2996, 2998, 3000, 3002, 3004, 3006, 3008, 3010, 3012, 3014, 3016, 3018, 3020, 3022, 3024, 3026, 3028, 3030, 3032, 3034, 3036, 3038, 3040, 3042, 3044, 3046, 3048, 3050, 3052, 3054, 3056, 3058, 3060, 3062, 3064, 3066, 3068, 3070, 3072, 3074, 3076, 3078, 3080, 3082, 3084, 3086, 3088, 3090, 3092, 3094, 3096, 3098, 3100, 3102, 3104, 3106, 3108, 3110, 3112, 3114, 3116, 3118, 3120, 3122, 3124, 3126, 3128, 3130, 3132, 3134, 3136, 3138, 3140, 3142, 3144, 3146, 3148, 3150, 3152, 3154, 3156, 3158, 3160, 3162, 3164, 3166, 3168, 3170, 3172, 3174, 3176, 3178, 3180, 3182, 3184, 3186, 3188, 3190, 3192, 3194, 3196, 3198, 3200, 3202, 3204, 3206, 3208, 3210, 3212, 3214, 3216, 3218, 3220, 3222, 3224, 3226, 3228, 3230, 3232, 3234, 3236, 3238, 3240, 3242, 3244, 3246, 3248, 3250, 3252, 3254, 3256, 3258, 3260, 3262, 3264, 3266, 3268, 3270, 3272, 3274, 3276, 3278, 3280, 3282, 3284, 3286, 3288, 3290, 3292, 3294, 3296, 3298, 3300, 3302, 3304, 3306, 3308, 3310, 3312, 3314, 3316, 3318, 3320, 3322, 3324, 3326, 3328, 3330, 3332, 3334, 3336, 3338, 3340, 3342, 3344, 3346, 3348, 3350, 3352, 3354, 3356, 3358, 3360, 3362, 3364, 3366, 3368, 3370, 3372, 3374, 3376, 3378, 3380, 3382, 3384, 3386, 3388, 3390, 3392, 3394, 3396, 3398, 3400, 3402, 3404, 3406, 3408, 3410, 3412, 3414, 3416, 3418, 3420, 3422, 3424, 3426, 3428, 3430, 3432, 3434, 3436, 3438, 3440, 3442, 3444, 3446, 3448, 3450, 3452, 3454, 3456, 3458, 3460, 3462, 3464, 3466, 3468, 3470, 3472, 3474, 3476, 3478, 3480, 3482, 3484, 3486, 3488, 3490, 3492, 3494, 3496, 3498, 3500, 3502, 3504, 3506, 3508, 3510, 3512, 3514, 3516, 3518, 3520, 3522, 3524, 3526, 3528, 3530, 3532, 3534, 3536, 3538, 3540, 3542, 3544, 3546, 3548, 3550, 3552, 3554, 3556, 3558, 3560, 3562, 3564, 3566, 3568, 3570, 3572, 3574, 3576, 3578, 3580, 3582, 3584, 3586, 3588, 3590, 3592, 3594, 3596, 3598, 3600, 3602, 3604, 3606, 3608, 3610, 3612, 3614, 3616, 3618, 3620, 3622, 3624, 3626, 3628, 3630, 3632, 3634, 3636, 3638, 3640, 3642, 3644, 3646, 3648, 3650, 3652, 3654, 3656, 3658, 3660, 3662, 3664, 3666, 3668, 3670, 3672, 3674, 3676, 3678, 3680, 3682, 3684, 3686, 3688, 3690, 3692, 3694, 3696, 3698, 3700, 3702, 3704, 3706, 3708, 3710, 3712, 3714, 3716, 3718, 3720, 3722, 3724, 3726, 3728, 3730, 3732, 3734, 3736, 3738, 3740, 3742, 3744, 3746, 3748, 3750, 3752, 3754, 3756, 3758, 3760, 3762, 3764, 3766, 3768, 3770, 3772, 3774, 3776, 3778, 3780, 3782, 3784, 3786, 3788, 3790, 3792, 3794, 3796, 3798, 3800, 3802, 3804, 3806, 3808, 3810, 3812, 3814, 3816, 3818, 3820, 3822, 3824, 3826, 3828, 3830, 3832, 3834, 3836, 3838, 3840, 3842, 3844, 3846, 3848, 3850, 3852, 3854, 3856, 3858, 3860, 3862, 3864, 3866, 3868, 3870, 3872, 3874, 3876, 3878, 3880, 3882, 3884, 3886, 3888, 3890, 3892, 3894, 3896, 3898, 3900, 3902, 3904, 3906, 3908, 3910, 3912, 3914, 3916, 3918, 3920, 3922, 3924, 3926, 3928, 3930, 3932, 3934, 3936, 3938, 3940, 3942, 3944, 3946, 3948, 3950, 3952, 3954, 3956, 3958, 3960, 3962, 3964, 3966, 3968, 3970, 3972, 3974, 3976, 3978, 3980, 3982, 3984, 3986, 3988, 3990, 3992, 3994, 3996, 3998, 4000, 4002, 4004, 4006, 4008, 4010, 4012, 4014, 4016, 4018, 4020, 4022, 4024, 4026, 4028, 4030, 4032, 4034, 4036, 4038, 4040, 4042, 4044, 4046, 4048, 4050, 4052, 4054, 4056, 4058, 4060, 4062, 4064, 4066, 4068, 4070, 4072, 4074, 4076, 4078, 4080, 4082, 4084, 4086, 4088, 4090, 4092, 4094, 4096, 4098, 4100, 4102, 4104, 4106, 4108, 4110, 4112, 4114, 4116, 4118, 4120, 4122, 4124, 4126, 4128, 4130, 4132, 4134, 4136, 4138, 4140, 4142, 4144, 4146, 4148, 4150, 4152, 4154, 4156, 4158, 4160, 4162, 4164, 4166, 4168, 4170, 4172, 4174, 4176, 4178, 4180, 4182, 4184, 4186, 4188, 4190, 4192, 4194, 4196, 4198, 4200, 4202, 4204, 4206, 4208, 4210, 4212, 4214, 4216, 4218, 4220, 4222, 4

A VENDRE MERCREDI

A notre rayon des occasions, au troisième étage, environ 700 pièces de flanellette à la verge 9c

Enthousiasme au sujets du Concours de Piano

TOUT INDIQUE que le concours va être très animé. Le nombre de coupons distribués hier, par notre rayon des articles de messieurs seuls, fut très considérable, sans parler des autres rayons.

Ne manquez pas de demander les coupons de vote. Ils aideront à rendre vainqueur l'institutrice de votre choix.

Le piano — un Heintzman classique de \$450.00 est maintenant visible au rez-de-chaussée.

Le Magasin qui a la Confiance de ses Clients

W. H. Scroggie Limited

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE et VICTORIA

Chaque Institutrice

de Montréal peut gagner le piano de \$450.00

Les Draps unis pour Costumes d'Automne MERITENT VOTRE PLUS SOIGNEUSE ATTENTION

NOUVEAU VENITEN SOLEIL PURE LAINE, un drap français très fin, en les plus nouvelles nuances de vert, brun, bleu, rouge, etc., aussi le nouveau pourpre évêque et vert brou- 1.10

Draps fin français sans égal

d'un fini irrécusable, d'une qualité qui résistera à la manipulation du tailleur, et de couleurs qui ne changeront pas à l'épongeage. Nous recommandons spécialement ce tissu pour costumes tailleur, 52 pouces de large. La verge... \$1.35

DRAP FIN SEDAN

De fabrication française, fini brillant, splendide assortiment des plus nouvelles nuances d'automne, 52 pouces de large. La verge... \$1.69

Nouveaux Tweeds Mélangés

Nous exposons en vente la plus grande variété de tweeds mélangés et tissés à costumes de la ville. Notre assortiment comprend les plus nouveaux styles de tweeds de l'ouest de l'Angleterre et nouveautés françaises et allemandes. Choix à 50c la verge et une variété complète à la verge 75c

VENTE SPECIALE DE FLANELLETES — Troisième Etage

Comprenant flanellette saumon rayée à chemises, 36 pouces de large, couleurs : blanc, rose et bleu pâle. Flanellette résistante de fantaisie, à blouses, etc., environ 700 pièces, valant 15c. Mercredi, la verge... 9c

Flanellettes de très bonne qualité

CHEMISES DE NUIT EN FLANELLETTE, pour dames, de couleurs unies : rose, blanc et bleu, empiècement, remplis à points d'ourlet ; col, devant et manches garnis de fronce. 75c

CALECONS EN FLANELLETTE, pour dames, couleurs : rose ou bleu, finis de fronce. 29c

JUPONS EN FLANELLETTE, pour dames, gris seulement, fronces fines de remplis et de 59c

CALECONS EN BATISTE, pour dames, volant paraplume en linon, avec remplis à points d'ourlet et ourlet. Prix... 18c

CACHE-CORSETS EN BATISTE, pour dames, décolletés, devant ample, garni de dentelle, d'insertion et de ruban. 20c

CHEMISES EN COTON, pour dames, garnies de dentelle autour du col. Prix spécial... 25c

CALECONS EN BATISTE, pour dames, volant paraplume en linon avec rangées d'insertion de broderie, garnis de broderie. Prix... 49c

Gants de Dames \$2.50, \$2.00

Gants en chevreau glacé noir, tan et brun, de bonne qualité, longueur 12 boutons, poignet Mouquetaire, en peau uni et résistante. Prix régulier \$2.50. Prix spécial, la paire... \$2.00

Gants de promenade en Cape anglais, 2 boutons à pression, nuance tan, couture piquée, en peau résistante, pour dames. Prix spécial, la paire... \$1.00

Gants de promenade tan anglaise et résistante, les meilleurs de Dent, un bouton à pression, peaux recommandables, pour dames. Valeur supérieure... \$1.50

DESSUS DE COUSIN EN COUTIL, 20 x 20, dessins de Dresde, fronces dentelées tout le tour. Prix régulier 79c 69c

SCRIM A FRONCES, 4 1/2 verges de long, avec bord ajouré de fantaisie et cordonnet, toutes les nouvelles nuances pour couvrir à n'importe quel cousin. Prix régulier 59c, pour... 49c

Parures de Peignes

100 MAGNIFIQUES PARURES de peignes d'orient, très bien bosselés en or en relief, 2 peignes de face et un peigne de chignon, mis dans une belle boîte à double de fantaisie. Prix \$1.25

A propos de Modes d'Automne

Les Plumes sont la garniture par excellence.

Le Ruban est sous forme de Boucles plates, Cascades, Pompons plats et posé sur ailes de différents genres.

Les dames qui préfèrent les petites formes choisiront les nouvelles Toques et la plus coquette forme marquis, style Louis XVI.

2ième ETAGE.

Baguettes à Rideaux à Moitié Prix

C'est le Bon Temps d'Acheier

Mercredi matin, nous offrirons 20,000 pieds de baguettes à rideaux émaillées de blanc, longueurs, 5, 6, 7, 10 et 11 pieds, à la moitié DES PRIX REGULIERS.

Baguette de 1 pouce, SE VENDANT 5c le pied, MER- 2/2c

Baguette de 1 1/2 pouce, SE VENDANT 6c le pied, MER- 3c

Baguette de 2 pouce, SE VENDANT 10c le pied, MER- 5c

(Troisième étage)

DOUZE OCCASIONS AU SOUS-SOL

Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses autres occasions qui vous attendent, ici, mercredi. Remarquez l'épargne à réaliser.

SEAUX A L'EAU — grands seaux à l'eau galvanisée. Prix régulier, 35c. Prix spécial... 20c

SEAUX A L'EAU — Grands seaux en ferblanc, tous avec poignée en bois. Prix régulier, 20c. Prix spécial... 10c

TASSES DE BONNE DIMENSION, Chacune à 1c

CANARDS EMAILLÉS, couleurs assorties, garantis ne pas couler. Prix régulier 70c, 50c

SEAUX A L'EAU EMAILLÉS, avec joints couverts 18c en ferblanc. Chacun

CASSEROLES AVEC BEC, recouvertes d'émail de qualité supérieure, pour 15c

TASSES ET SOUCOUPE japonaises de 25 cents 15c

TASSES ET SOUCOUPE japonaises, de 19c. Prix 10c

EPINGLES A LINGE EN BOIS DUR, toutes couleurs, 100 pour 10c

BALAIS EN MAIS, tous fabriqués à la main, 4 cordes, 23c

THERIERES DE MOYENNE DIMENSION, 3 couches d'émail, garanties ne pas couler. 25c

Grâce à un achat spécial, nous nous sommes procurés de grands bois en ferblanc à mélanger les aliments, des plus commodités pour la cuisine. Prix spécial, chacun 5c

Mercredi: THÉ ET CAFÉ

Durant les prochains quatre jours nous ferons, dans notre rayon des épicerie, une exposition de thés et cafés, afin de vous prouver que nos qualités et nos prix ne peuvent être surpassés nulle part.

3 livres de notre thé Five O'clock à 35c, dans une boîte de fantaisie. Une boîte à chaque client pour, seulement... \$1.00

Un thé Dargeeling bien connu par sa force et sa saveur, se vendant régulièrement 60c, pour... 43c

Un café mélangé que l'on ne peut acheter ailleurs à moins de 45c la livre. Nous vous offrons 3 livres dans une belle boîte de fantaisie, pour... \$1

Notre café mélangé Stratford de 30c en boîte d'une livre, pour... 26c

SON REMEDE LE SIROP D'ANIS GAUVIN

DENTITION DOULOUREUSE

Quand bébé fait ses dents, frictionnez-lui doucement les gencives avec le doigt trempé dans le SIROP D'ANIS GAUVIN : l'effet est magique. Que de souffrances inutiles, Mères de Famille, vous éviterez à vos jeunes enfants.

25c LA BOUTEILLE, EN VENTE PARTOUT.

M. et Mme Arthur Labonté, de Grosvenordale, Ct., avaient une petite fille, Christiana, dont l'état de faiblesse les désespérait. Le bébé à l'âge de 3 mois ne pesait que 7 livres et tout semblait indiquer qu'elle ne vivrait pas. Christiana ne dormait pas et vomissait continuellement. La mère envoya chercher un médecin, puis un autre et encore un autre. Pas de résultats. Découragée, elle s'en fut chez sa voisine qui lui parla du Sirop d'Anis Gauvin qu'elle employait pour son bébé, des effets merveilleux de ce Sirop. On décida d'en essayer une bouteille. Dès la première dose, le bébé est plus calme, la guérison s'en suit rapidement. Aujourd'hui le bébé pèse plus que tout autre bébé de son âge et ne demande qu'à vivre. Aussi faut-il entendre M. et Mme Labonté se féliciter d'avoir fait usage du Sirop d'Anis Gauvin.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien, 850 Sainte-Catherine Est, Montréal.

NEURASTHENIE

On ne saurait trop conseiller aux personnes qui souffrent de Neurasthénie, de surmenage, de faiblesse de force.

Cachets Gauvin

contre le mal de tête. Soulagement instantané, guérison rapide, 25c la boîte chez tous les marchands ou par la poste.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN, 850 Ste Catherine Est, Montréal

DECES ET NAISSANCES

Cent trente-cinq décès ont été rapportés la semaine dernière à l'hôtel de ville : 114 chez les catholiques, 17 chez les protestants et 4 chez les juifs.

Les principales causes sont les suivantes : fièvre typhoïde, 3 ; coqueluche, 2 ; phthisie, 13 ; cancer, 4 ; bronchite, 1 ; pneumonie, 4 ; maladies intestinales, 35 ; maladie de Bright, 5. Soixante-cinq enfants sont morts en dessous de cinq ans.

Les naissances dépassent de beaucoup les décès, en ce compte 218, dont 122 garçons et 96 filles.

Il y a eu 73 cas de maladies conta-

DEPART DU REV. M. PLUMPTREE

Le Révérend H. P. Plumtree, qui pendant plusieurs années, fut l'assistant de l'évêque Carmichael, partira prochainement pour l'Angleterre, où il remplacera son frère, qui vient de mourir, à Eastwood, en Nottinghamshire.

Si vous êtes faible, abattu, épuisé, la Salsepareille de Hood vous redonnera la force.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE) Trois-Rivières, 10 — L'agent du cirque Norris et Rowe était à Trois-Rivières, ces jours-ci, en vue de prendre les arrangements nécessaires à sa prochaine venue ici. Bien qu'il n'ait pas pris de décision définitive, il est probable que nous aurons la visite de ce cirque dans le cours du mois de septembre courant.

— Vu les arrêts prolongés, de l'ennui de l'après-midi, nécessités par la pose du nouveau gros tuyau distributeur, la corporation fait donner de l'eau aux contribuables, par des hommes

spécialement préposés à cette fin, sur le parcours de ce tuyau, pour que l'approvisionnement des familles n'en souffre pas.

— La main-d'œuvre, dans les différents métiers, est très rare à Trois-Rivières, depuis assez longtemps. Cela est dû au grand nombre de nouvelles bâtisses en construction ou en réparation, ainsi qu'aux grands travaux de la corporation, de la compagnie du gaz, de la manufacture de coton en construction.

PLUS DE 100 RECETTES SPECIALES A L'USAGE DE LA FEMME. LES DIETETES, ETC., réunies dans le Manuel de J. A. E. Gauvin, 17c. Édité par J. A. E. Gauvin, 850 Ste Catherine Est, Montréal. En vente chez tous les marchands ou par la poste.

ECHOS MONDAINS

Le mariage de Mlle Marie Deslauriers, de la rue Berri, avec M. J. A. Bergeron, aura lieu à l'église Saint-Jean-Baptiste, mardi le 17 à 7 heures à M.

Les invitations sont lancées pour le mariage de M. le docteur Arthur Robichon, ex-médecin interne de l'hôpital Notre-Dame, fils de feu M. N. T. Robichon, marchand de Trois-Rivières, avec Mlle Flora Louise Salviat, fille du Dr et Mme A. Salviat, d'Helena, Montana.

La cérémonie aura lieu à la Cathédrale, mercredi, le 18 courant, à 9 heures. La bénédiction nuptiale sera donnée par Sa Grandeur Mgr Bruchési.

On annonce pour le 23 courant le mariage de M. Elie Joannette, de cette ville, avec Mlle Rosina Daoust, de Saint-Stanislas de Kootenai. Le voyage de noces se fera à New York, Boston et autres villes américaines.

On annonce pour le 17 courant le mariage de M. Gédéon Dubuc avec Mlle Parisienne Dubuc, de la rue Notre-Dame, St-Henri.

On annonce pour le 16 courant le mariage de Mlle Marie Hélène Dandreaux, de St-Faustin, avec M. Henri Picard, de Montréal.

On annonce pour le 14 octobre le mariage de M. Aimé Léonard, de l'avenue Viger, avec Mlle Yvonne Huard.

Miles Rose et Maria Lapierre sont pour une quinzaine à Ogdensburg, chez Mme Bastien.

M. Gilbert Forques et M. Samuel Forques, de Tulsa, Oklahoma, des Etats-Unis, sont en visite à Casselman Ont., chez leur père, et chez leur sœur Mme Yvonne Philias Demers, de Saint-Jacques le Mineur.

Il y avait plus de 50 ans que ces frères et sœurs ne s'étaient trouvés ensemble.

Miles Angéline et Gertrude Blondin sont retournées à St-Jovite, après une promenade de quelques jours à Montréal, chez des parents et des amis.

M. P. H. Bolly, de Chicoutimi, qui est arrivé ce matin, par le St Irénée, avec quelques excursionnistes, est à l'hôtel Carré Viger.

M. Emile Lacroix, de New-York, est en promenade à Montréal, pour quelques jours.

Monsieur A. Pédemont est à Montréal depuis lundi dernier, de retour d'un voyage dans l'ouest Canadien. Il doit partir dans quelques jours pour Ste Adèle, où demeurent ses parents.

Mme Raoul Lussier, de Longueuil est allée passer quelques jours dans sa famille à St-Hyacinthe.

Mlle Adèle Guérin, de la rue St-Hubert, et Mlle Virginie Fillon, de la rue Laurette, sont allées passer quelques jours à Berthier chez leur tante, Mlle Albina Bellerose.

Miles Aldéa et May Lila Guérin, de la rue St-Hubert, Boulevard St-Denis, sont de retour d'une promenade à Laprairie, chez leur oncle, M. Herménégilde Vallée.

Mlle Marie-Louise Gauvin, de Montréal, est en promenade à Longueuil, l'hôte de M. et Mme Berger.

M. et Mme Zénon Lapointe, de la rue Quésnel, sont en voyage à St-Michel de Bellechasse, chez leur oncle, M. Madore Lapointe. Ils visiteront aussi Québec et Sainte-Anne.

On annonce les fiançailles de Mlle Hermine Lesage, de Ste Thérèse, avec M. Willie Oulmet, de Ste Rose.

Une brillante fête se donnait dimanche dernier, le 8 septembre, chez M. Octave Hogue, 350 rue Berri, en l'honneur de Mme Lafontaine de Windsor, Ontario, et de M. et Mme F. Hogue de Boston. Il y eut chant et musique. La soirée fut des plus récréatives.

Mme Frank Garripy, de la rue Quésnel, a été, samedi soir, l'hôte d'une sympathique démonstration à l'occasion de son 26ème anniversaire de naissance. De magnifiques cadeaux lui furent présentés de la part de ses amis et à minuit les invités prirent part à un délicieux goûter. La fête fut agrémentée de chant, de danse et de musique.

M. Alfred Walker, de Windsor, comté d'Essex, était de passage chez M. et Mme Vigneux.

LE VIEUX ET LE JEUNE LE FORT ET LE FAIBLE

Durant les mois d'été sont sujets à des attaques soudaines de dérangements d'intestins tels que diarrhée, dysenterie, colique, douleur d'estomac et maladie d'été, et les enfants souffrent du choléra infantum et du choléra morbus.

L'EXTRAIT DE FRAISE SAUVAGE DU DR FOWLER

est un spécifique parfait contre toutes les maladies d'intestins. Il a été en usage dans des milliers de familles au cours des dernières semaines et nous n'avons pas encore entendu dire qu'il n'avait pas donné satisfaction.

Ne laissez pas un pharmacien sans scrupule vous persuader de prendre une substitution bon marché. Insistez pour qu'on vous donne celui du DR FOWLER. Prix 35 cents. Manufacturé par The T. Millburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Mme C. W. Brown, Grand Harbour, N. B., écrit : "Je considère l'EXTRAIT DE FRAISE SAUVAGE DU DR FOWLER le meilleur remède contre les maladies d'été, car il m'a guéri d'un très mauvais cas. Je puis hautement le recommander à tous."

900 DROPS CASTORIA

Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of INFANTS, CHILDREN

Promotes Digestion Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.

Perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.

Fac Simile Signature of J. C. Watson, NEW YORK.

16 months old 35 DROPS - 35 CENTS EXACT COPY OF WRAPPER.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

CASTORIA

Pour Bébé et Enfants. La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Pureté et Bonne Qualité, Voilà les Caractéristiques du...

CHOCOLAT ET DU CACAO DE COWAN

Les Palettes de Chocolat à la crème, etc., Les Bâtons de Chocolat au lait, les Croquettes, Médallions, etc., sont très délicieux.

THE COWAN CO., LTD. TORONTO.

310, 17, 24

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES — La Crème Orientale ou l'émulsion de Macleod.

Le fait d'être belle est une source de joies. Mais pour être belle, il faut avoir un bon teint. C'est pourquoi les femmes qui veulent être belles, doivent se procurer la Crème Orientale ou l'émulsion de Macleod. Cette préparation est faite avec les plus purs ingrédients et elle agit sur la peau de la même manière que le soleil agit sur les fleurs. Elle rend la peau blanche, douce et fine. Elle est la seule préparation qui donne des résultats permanents. Elle est vendue partout où il y a des pharmacies.

Le Dr J. C. Watson, de New-York, en visite chez des parents.

On annonce pour le 1er octobre, le mariage de Mlle Marie-Louise Gauvin, de Montréal, avec M. J. E. Brail, notaire, de Longueuil.

Mlle Alice Lecavallier, de la rue St-Elisabeth, ainsi que Mme J. Sené, sa tante, de la rue Sanguin, sont de retour d'un voyage à Chicago.

Mme Francis Joannis, de Windsor, qui était en promenade à Montréal, depuis près de six semaines, est repartie, ces jours derniers.

Mlle Rhea Miner, de Holyoke, Mass., est de retour d'un voyage de deux mois, à Vergennes, Vt.

Mme H. M. Vigneux, de l'avenue Laval, est de retour d'un voyage à Trois-Rivières.

Mlle Blanche Corriveau, d'Holyoke, Mass., est, depuis ces jours derniers, pensionnaire au couvent de la Présentation, à Saint-Alexandre d'Iberville.

Mlle May Vigneux, fille de M. et Mme H. M. Vigneux, de l'avenue Laval, est partie hier après-midi, pour le couvent des Ursulines, à Trois-Rivières, où elle continuera ses études.

COUPON

Patron No 4244. Département des Patrons, à la "Presse". Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes. Nom... No... Rue... Ville... Comté... Age... Quand vous obtenez un patron soit pour fille ou enfant, mentionnez l'année de naissance de l'enfant. Envoyez ce coupon, après que vous aurez rempli au DÉPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

EXPOSITION DE JAMESTOWN. Visitez les lignes du New-York Central à New-York et le choix des routes de ce dernier endroit. Bureau des billets de la ville, 130 rue St-Jacques.

— Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 2318.

POUR CEUX QUI RESTENT. Québec, 10 — Le montant total des sommes réalisées au profit de secours des familles des sinistrés du pont de Québec, s'élevait aujourd'hui à \$2,697.

BELLES FETES A ST RAYMOND

L' "Alliance Nationale" célèbre avec éclat l'anniversaire de son patron. — Bénédiction d'un cimetière. — L'action sociale catholique.

Le correspondant régulier de la PRESSE: Saint-Raymond, 10 — Dimanche, le 9 septembre, était la fête patronale de la paroisse. L' "Alliance Nationale" et les autres sociétés de secours mutuels qui ont aussi Saint-Raymond pour patron ont voulu donner un éclat plus qu'ordinaire à cette fête.



M. l'abbé M. Fillion, curé de Saint-Raymond

La Basilique N.-D. de Québec, assisté de MM. les abbés Oscar Genest et J. Enoll Michaud, prêtres du séminaire de Québec.

Assistaient au chœur: MM. R. Eug. Roy, directeur de l' "Action Sociale Catholique", Adjoint Faucher, aumônier de l'Hôtel-Dieu, S. A. Lortie, professeur de philosophie au séminaire de Québec, M. J. Fillion, curé de la paroisse, et J. A. Dion, vicaire. La garde indépendante Jacques-Cartier, sous les ordres du commandant Hamel, était au bas-chœur et n'a pas peu contribué au succès de la fête par sa belle tenue, son attitude militaire et chrétienne en même temps.

Les officiers des différentes sociétés occupèrent des fauteuils réservés: M. Napoléon Genois, président de l' "Alliance Nationale", maire du villa-

ge; M. F. X. Readman, président des Artisans C. F. et conseiller municipal; M. Joseph Paquet, président des Forestiers Canadiens; M. Michel Maréchal, président des Forestiers Indépendants.

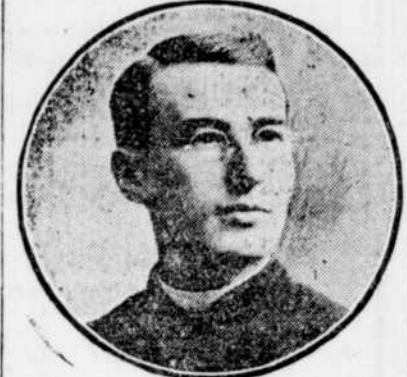
M. le notaire E. A. Panet, député du comté à la Législature, était au fauteuil d'honneur. Le chœur de l'orgue a très bien rendu la messe Bordenaise. Les solis ont été exécutés par MM. Ph. Bergeron, N.P., Johnny Alain et Odilon Bouchard.

Le sermon a été prononcé par M. l'abbé P. Eug. Roy, directeur de l' "Action Sociale Catholique". Il a développé ce texte de l'Evangile: "Venez à moi, vous tous qui travaillez et je vous soulagerai".

Dans l'après-midi, à 2 hrs, on procéda à la bénédiction du nouveau cimetière. La procession s'organisa à l'église et l'on se rendit à l'endroit choisi en récitant le Rosaire, suivant les prescriptions du Rituel Romain.

Les dames et demoiselles suivaient la bannière de l'Immaculée Conception: venaient ensuite la Fanfare des Hussards Canadiens, la Garde Indépendante Jacques-Cartier, les quatre sociétés avec leurs bannières, le clergé et enfin les hommes. On estime qu'il n'y avait pas moins de 2,000 personnes dans ce grandiose défilé.

Le sermon, très impressionnant, fut prononcé par M. l'abbé P. Eug. Roy. Les citoyens et les visiteurs ont



M. l'abbé A. Dion, vicaire à Saint-Raymond

beaucoup admiré la barrière en acier forgé, œuvre de M. Charles Readman, industriel mécanicien de Saint-Raymond.

À la réunion du soir, à 7 hrs, le directeur de l' "Action Sociale Catholique" dans une vibrante allocution expliqua l'œuvre qu'il est chargé d'organiser par Mgr l'archevêque de Québec.

Il développa ce texte des Saintes Ecritures: "Je suis la voie, la vérité et la vie".

LA est tout le programme de l'Action sociale Catholique. Jésus-Christ est la voie que nous devons suivre, la vérité que nous devons connaître et pratiquer ouvertement, la vie de laquelle nous devons vivre si nous voulons atteindre notre fin dernière, la vie éternelle.



M. Nap. Genois, maire de Saint-Raymond

L'ASSEMBLEE DE FRASERVILLE

Les hons. Turgeon, Roy, Tessier; MM. le Dr Lemieux, C. Blouin, C. Angers, E. Lapointe, Gauvreau, J. E. Caron et Dion sont les orateurs de la circonstance.

(Du correspondant régulier de la PRESSE): Fraserville, 10 — La grande assemblée libérale de Fraserville, annoncée pour hier, a eu lieu dans l'après-midi. On peut évaluer à 3,000

L'assemblée était présidée par le Dr Picard, maire de Fraserville, et par M. Luc Lizotte, préfet du comté de Kamouraska.

SUR L'ESTRADE: MM. G. A. Binet, A. Stein, C. Michaud, maire de l'île Verte; J. L. E. Rob- ert, Andréville; A. Edg. A. Girard, Québec; J. H. Rousseau, Trois-Pistoles; G. et A. Hudon, Sainte-Anne; Dr Schiller, Fraserville; Hubert Pelletier, Saint-Paschal; Euchariste Bélanger, maire de Saint-Antoine; F. April, maire de Saint-Hubert; Louis Letellier, maire de la Rivière Ouelle; S. Pelletier, maire de Ste Anne; E. Pettigrew, L. J. Dugal, pro-maire de Fraserville; Dr Ross, M. P. Rimouski; J. C. Pouliot, Jos. Hamel, échevin, Fraserville; J. Chamberland, St. Philippe; le notaire Lapointe, de l'île Verte; François Dionne, maire de Portage; E. Lebrun, de St. Pacôme; Arsène Dubé, Thadée Theriault, J. et J. B. Raymond, G. Lebel, G. Alexandre, A. Tétu, Rivière Ouelle; H. J. Sil- 1 rois, Dr B. Deschamps, Aug. Beau- 1 chand, H. R. White, Félix Garneau, Georges et Arthur Sirols, Arthur Labbé, S. C. Rioux, W. A. Potvin,



M. J. E. Caron, député de l'Islet à la Législature, qui a parlé à l'assemblée de Fraserville hier.

personnes au bas mot la foule qui se pressait autour de la tribune aux harangues.

Les orateurs furent: l'hon. M. Turgeon, l'hon. M. Rodolphe Roy, l'hon. M. A. Tessier, le Dr Lemieux, député de Gaspé, MM. C. Blouin, député de Lévis, C. Angers, ex-député de Charlevoix, E. Lapointe, député de Kamouraska à la Chambre des Communes, C. A. Gauvreau, député de Témiscouata à la Chambre des Communes, J. E. Caron, député de l'Islet, et M. Dion, député de Témiscouata à la Législature.



M. N. Dion, représentant de Témiscouata à la Législature, l'un des orateurs à l'assemblée de Fraserville.

commencement de son discours M. Turgeon — l'électorat a semblé porter à l'administration provinciale une attention dont nous le félicitons. Les uns blâment le régime actuel, d'autres en font l'éloge. Parmi les premiers, on retrouve d'anciennes connaissances et il ne faut pas s'en alarmer. Ils se divisent en deux groupes: la vieille garde conservatrice et les trailleries nationalistes. "Ils ont un but commun: renverser M. Gouin pour affaiblir sir Wilfrid Laurier. Il suffirait pour tant à M. Leblanc d'étudier le régime 1892-97 pour constater que ces messieurs n'ont pas toujours vécu dans les principes. Quant à M. Bourassa, j'ai déjà eu de l'administration pour lui; mais alors, M. Bourassa semblait sincère. Il avait des vues plus larges et il ne faut pas simplement des appels démagogiques, comme aujourd'hui. Et ses amis l'appellent apôtre!"

LES DISCOURS — Le Dr Picard annonce M. Dion, député de Témiscouata, qui ouvre l'assemblée par un bon discours, très apprécié. Il remercie les électeurs d'être venus en si grand nombre et fait le procès des nationalistes, qui viennent périr sur la mauvaise fortune faite aux colons cultivateurs par le gouvernement provincial.

Les lieutenants de M. Bourassa, pour prouver leur bonne foi, vont faire opposition, aux prochaines élections, à un cultivateur, M. Ca-

POURQUOI BOIRE DE LA BIÈRE IMPORTÉE ?

Vous buvez des bières importées parce que vous pensez qu'elles sont meilleures que nos produits domestiques.

Il ne peut y avoir d'autres raisons, car les bières importées coûtent 50 pour cent de plus que celles qui sont brassées au Canada.

Mais n'employez-vous pas l'article importé par préjudice ?

Avez-vous déjà essayé la bière Molson India Pale Ale de préférence aux bières importées ?

Quand vous l'aurez fait, vous n'emploierez jamais l'article étranger.

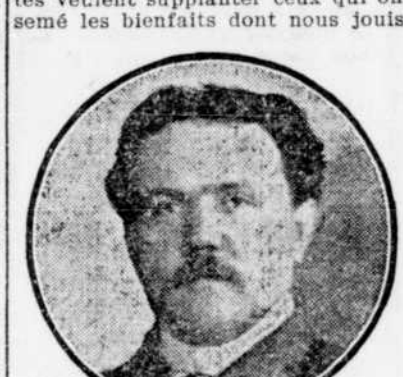
Vous trouverez la bière Molson India Pale Ale égale aux meilleures bières importées, et vous économiserez 50 pour cent sur le coût.

Demandez toujours la

BIÈRE MOLSON --- INDIA PALE ALE.

ron, député de Matane, et à un autre cultivateur, M. Blanchard, député de l'Amérique. Nous les vendons suivant le système autruche préconisé par M. Bourassa lui-même dans son grand discours prononcé à Québec en 1903.

LEUR TACTIQUE — Maintenant que le gouvernement annonce des surplus, les nationalistes veulent supplanter ceux qui ont semé les bienfaits dont nous jouis-



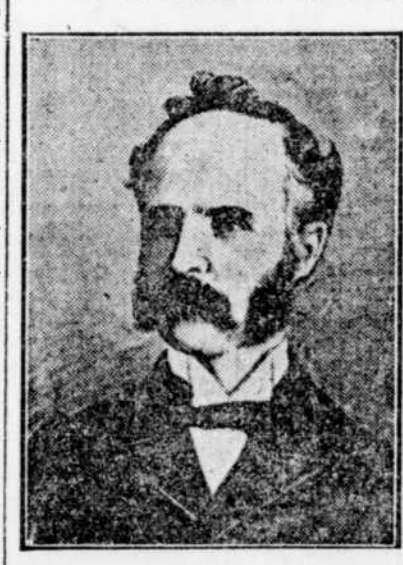
M. E. Lapointe, représentant de Kamouraska au parlement fédéral, l'un des orateurs à l'assemblée de Fraserville.

sons et récolter à la place de ceux qui ont semé.

Les libéraux ne fuient pas la discussion mais n'ont que faire de s'imposer à MM. Bourassa, Lavergne et autres, qui viennent de déclarer eux-mêmes qu'ils ne recherchent pas la discussion mais ne font que la tolérer. Puis M. Dion termine en relatant les bienfaits du ministre Gouin en faveur du comté de Témiscouata.

M. G. A. Binet, président du Club libéral, fit à l'honorable M. Turgeon une adresse de bienvenue.

L'HON. M. TURGEON — "Dans ces derniers mois — dit au-



M. N. Dion, représentant de Témiscouata à la Législature, l'un des orateurs à l'assemblée de Fraserville.

lecture d'une lettre adressée par M. Olivier Asselin, à M. J. Rob- ert, de Saint-André. Dans cette lettre, M. Asselin demande à M. Rob- ert de se porter candidat nationaliste dans le comté de Kamouraska aux élections prochaines et il exprime l'espoir que M. Rob- ert, au cas où il accepterait, serait appuyé par les conservateurs du comté. M. Rob- ert oppose les paroles prononcées dernièrement sur les hustings par M. N. K. La- 1 flamme aux paroles qu'il prononça lors du procès Asselin. Il est très ap- 1 plaudi.

L'HONORABLE M. TESSIER — dit ensuite quelques mots, et il est suivi du Dr Lemieux, député de Cas- 1 pé à la Législature, qui établit la thèse qu'en dépit des assertions de plusieurs chefs nationalistes, leur parti n'est qu'une excoissance du parti conservateur. MM. C. Blouin, député de Lévis, et M. J. E. Caron, député de l'Islet, sont de même très brefs dans leurs harangues.

M. GAUVREAU, député de Témiscouata, dénonce en un vigoureux discours les orateurs nationalistes "des rats politiques qui sont venus ici injurier les électeurs de Témiscouata". Il dénonce M. Lavergne qui, après s'être fait élire sous les couleurs libérales, déclarait récemment en public, dans un train, que "Laurier est une disgrâce pour le Canada".

Le hère s'avançant, M. Lapointe, de Kamouraska, dit quelques mots seulement.

M. CHARLES ANGERS, de la Malbaie, un des anciens admirateurs de M. Bourassa, dénonce sévèrement la conduite du député de Labellé, qui s'alle aux conservateurs dans une campagne de haine contre les chefs libéraux. "Les nationalistes, dit-il, font fausse route. Ils s'en apercevront bientôt. Quant à l'hon. M. Turgeon, si on l'attaque avec tant de violence, c'est que son talent supérieur a déchaîné contre lui la jalousie des envieux. Qu'il poursuive son chemin avec courage et dignité. L'preuve, loin d'abattre les forts, leur donne une force nouvelle et ils en sortent plus grands".

remplace à la tribune l'hon. M. Turgeon. Il débute en racontant l'évolution prolongée de M. Bourassa depuis 1896. Il prouve la mauvaise foi du député de Labellé et de son lieutenant, M. Armand Lavergne. Traître à son parti, M. Bourassa a été chercher l'appui d'un autre homme politique, un ancien ministre qu'il avait lui-même dénoncé et fustigé en 1902. Il remet le soin de propager ses théories à un journal loyal au parti libéral. Et l'honorable M. Roy termine en donnant

que vous pensez qu'elles sont meilleures que nos produits domestiques.

Il ne peut y avoir d'autres raisons, car les bières importées coûtent 50 pour cent de plus que celles qui sont brassées au Canada.

Mais n'employez-vous pas l'article importé par préjudice ?

Avez-vous déjà essayé la bière Molson India Pale Ale de préférence aux bières importées ?

Quand vous l'aurez fait, vous n'emploierez jamais l'article étranger.

Vous trouverez la bière Molson India Pale Ale égale aux meilleures bières importées, et vous économiserez 50 pour cent sur le coût.

Demandez toujours la

BIÈRE MOLSON --- INDIA PALE ALE.

Miller HIGH LIFE LAGER

Distributeur exclusif: Martell & Co. Ltd., Montréal.

Visiteurs à l'Exposition Electrique, ne manquez pas de voir l'Exhibit de la

IMPERIAL ICE CREAM COMPANY

et de demander des échantillons de quelques-uns des 300 différents produits que nous manufacturons.

Si nous ne savions pas que le meilleur travail de buanderie de la ville est fait à la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connaît son affaire"

nous ne voudrions pas payer un espace coûteux dans ce journal pour vous le dire

425 RUE RICHMOND
Phone Ep 3480.

lecture d'une lettre adressée par M. Olivier Asselin, à M. J. Rob- ert, de Saint-André. Dans cette lettre, M. Asselin demande à M. Rob- ert de se porter candidat nationaliste dans le comté de Kamouraska aux élections prochaines et il exprime l'espoir que M. Rob- ert, au cas où il accepterait, serait appuyé par les conservateurs du comté. M. Rob- ert oppose les paroles prononcées dernièrement sur les hustings par M. N. K. La- 1 flamme aux paroles qu'il prononça lors du procès Asselin. Il est très ap- 1 plaudi.

L'HONORABLE M. TESSIER — dit ensuite quelques mots, et il est suivi du Dr Lemieux, député de Cas- 1 pé à la Législature, qui établit la thèse qu'en dépit des assertions de plusieurs chefs nationalistes, leur parti n'est qu'une excoissance du parti conservateur. MM. C. Blouin, député de Lévis, et M. J. E. Caron, député de l'Islet, sont de même très brefs dans leurs harangues.

M. GAUVREAU, député de Témiscouata, dénonce en un vigoureux discours les orateurs nationalistes "des rats politiques qui sont venus ici injurier les électeurs de Témiscouata". Il dénonce M. Lavergne qui, après s'être fait élire sous les couleurs libérales, déclarait récemment en public, dans un train, que "Laurier est une disgrâce pour le Canada".

Le hère s'avançant, M. Lapointe, de Kamouraska, dit quelques mots seulement.

M. CHARLES ANGERS, de la Malbaie, un des anciens admirateurs de M. Bourassa, dénonce sévèrement la conduite du député de Labellé, qui s'alle aux conservateurs dans une campagne de haine contre les chefs libéraux. "Les nationalistes, dit-il, font fausse route. Ils s'en apercevront bientôt. Quant à l'hon. M. Turgeon, si on l'attaque avec tant de violence, c'est que son talent supérieur a déchaîné contre lui la jalousie des envieux. Qu'il poursuive son chemin avec courage et dignité. L'preuve, loin d'abattre les forts, leur donne une force nouvelle et ils en sortent plus grands".

HENRI SCOTT

La maison CANADIENNE-FRANCAISE de bijouterie, orfèvrerie, argentier, etc., etc., la plus importante du Canada.

Jolies petites bagues avec un seul diamant. Valeur spéciale à \$3.00. Aussi une quantité extraordinaire de bagues et bijoux de fantaisie et autres, de \$3.00 en montant.

Montres pour dames, MOUVEMENTS WALTHAM, GARANTIS TRES POUR 15 ANS, 15 PIERRES, valeur \$15.00, \$14.50.

Montres pour messieurs, MOUVEMENTS WALTHAM, "Solid case", valeur spéciale, \$15.00.

Bagues d'engagement, avec diamants ou autres pierres précieuses, très jolies modèles, à des prix modérés, de \$5 à \$25, et autres jusqu'à \$350.

Joins de mariage, élégants, étroits, bombés, manufacturés par moi-même.

Corbelles à fruits, valeur \$4.00, pour \$2.50.

Services à déjeuner, régulier 16.75, pour \$3.50.

Corbelles, VALEUR SPECIALE, \$3.50.

Horloges d'alarme, avec cadran, valeur spéciale, \$2.00, pour \$1.50.

BRACELETS plaqués en or, de \$1.50 à \$2.00.

Bagues avec diamant, de \$8 à \$10.

Jolis pendants avec diamant, de \$2 à \$5.

HENRI SCOTT

479 Rue Sainte-Catherine Est, Frères Saint-André.

TEL. BELL EST 761

COMPLETS D'AUTOMNE

Inutile de vous dire que nous avons les ateliers par excellence de Montréal pour les jeunes gens bien mis.

Nous surveillons les changements de la mode aussi fidèlement que le marin surveille les signes du firmament.

Conséquence — les marchandises les plus nouvelles; tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Nos marchandises d'Automne attendent votre examen. Procurez-vous le plaisir de vous expliquer les nouveaux styles.

Tout vêtement ajusté. Satisfaction ou argent remis!

"MALE ATTIRE"

VETEMENTS CONFECTIONNES

475 rue Sainte-Catherine Est, 336 rue Sainte-Catherine Ouest et Angle des rues Craig et St Pierre.

UNE MISSION AU DEBUT DIFFICILE

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

C'est la messe est-ce dite et la bénédiction donnée maintenant ? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer me coûte UN SCHELLING par semaine. Collecte moyenne, par semaine, 3 s 6 d.

Aucune dotation, excepté l'ESPERANCE. C'est une pierre d'outaion, dit- vous, lecteur. Eh bien, j'ai fait. Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut le tabernacle de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. L'ESPERANCE, c'est un grand espoir. L'ESPERANCE, c'est un grand espoir. L'ESPERANCE, c'est un grand espoir.

Si nous ne savions pas que le meilleur travail de buanderie de la ville est fait à la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connaît son affaire"

nous ne voudrions pas payer un espace coûteux dans ce journal pour vous le dire

425 RUE RICHMOND
Phone Ep 3480.

NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESENT APPEL — "Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham. "ARTHUR... "Evêque de Northampton."

Adresse: PERE H. W. GRAY, Hempton Road, Fakenham, Norfolk, Angleterre.

P. S. — Je recevrai avec reconnaissance tout envoi de livres, de journaux, de tracts, et j'enverrai avec mon accusé de réception une belle image du Sacré-Cœur.

Cette nouvelle mission sera dédiée à saint Antoine de Padoue.

LORD GREY A MAGOG

(Du correspondant régulier de la PRESSE) Richmond, 10. — Mercredi prochain, les citoyens de Magog auront l'honneur de recevoir le gouverneur-général, Lord Grey.

(Une plate-forme sera construite près de la gare du Pacifique où on lui présentera une adresse.

Après une promenade à travers les rues de la ville, Lord Grey prendra part à une excursion sur le lac Memphremagog, après quoi il le mettra dans son char privé pour se rendre à Foster.

Il sera accompagné de l'hon. S. A. Fisher, Ministre de l'Agriculture.

PERSONNEL

M. G. J. Potvin, agent général de la "Sauvegarde", de Fraserville, est à Montréal pour quelques jours.

Telle qu'on la fait aujourd'hui, la Salopette d'ayer ne contient pas la moindre parcelle d'alcool d'aucune forme que ce soit. Vous en retirez tous les effets toxiques et nuisibles, mais ceux qui stimulent votre système s'en apercevra et vous en prierez. Consultez-le sans crainte à propos de vos remèdes.

Nous n'avons pas de secrets. Nous publions les formules de toutes nos préparations.

J. C. AYER & Co., Lowell, Mass.

DODDS KIDNEY PILLS

ALL KIDNEY DISEASES

BRIGGS, 115 BROADWAY, N.Y.

Continued by U.S. Dispensing Co., Inc., N.Y.

PRETRE DEPUIS UN QUART DE SIECLE

Les paroissiens de Thurso célèbrent le 25ième anniversaire d'ordination sacerdotale de leur sympathique curé, M. l'abbé J. Chatelain. — Belles fêtes.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)
Thurso, 10 — Jeudi, toute la paroisse de Thurso était en liesse. Elle célébrait le 25ième anniversaire d'ordination et d'intronisation de son diacre et bien-aimé curé, M. l'abbé J. Chatelain.

La bénédiction a été une des plus belles dont nous avons été les témoins jusqu'ici.

La foule s'était portée à la rencontre de Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, à la gare du Pacifique Canadien, magnifiquement décorée pour la circonstance. Elle escorta Sa Grandeur jusqu'à la résidence curiale.

Un chœur nombreux et choisi accompagné d'un des meilleurs orchestres d'Ottawa, a exécuté avec succès la messe de Pécors.



M. l'abbé J. Chatelain, curé de Thurso, dont on vient de célébrer les noces d'argent sacerdotales.

tation des adresses avec une bourse bien garnie par MM. J. Robillard, M. D., et Lewis McCoy, a nom des catholiques, et par M. Wm. Thomson, maire, au nom des protestants de Thurso.

Après un magnifique éloge du jubilaire par Mgr l'archevêque, M. le curé Chatelain, sous l'effet visible d'une grande émotion, remercia cordialement Mgr de sa présence, en cette fête, de ses félicitations et de ses vœux et de sa constante et paternelle bienveillance envers lui.

Répondant ensuite aux divers adresses présentes, il eut des accents inoubliables. Il fut particulièrement touché de la délicatesse de ses amis protestants avec lesquels il n'a toujours eu que d'heureux et paisibles rapports.

Un superbe banquet fut servi dans la salle paroissiale où la profusion et le goût des décorations provoquèrent la vive admiration de tous les spectateurs.

A l'apartition du curé, accompagné de Mgr l'archevêque, des membres du clergé et des autres convives, un chœur puissant de demoiselles entonna avec brio un Vivat faneusement remporté.

Deux fillettes présentèrent avec compliments de jolis bouquets de fleurs au jubilaire et à Mgr l'archevêque.

Ensuite tous se mirent à table et firent honneur au menu qui était des plus appétissants.

L'orchestre, dirigé par M. J. Gagnon, et des jeunes filles de Thurso, firent les frais de la musique durant le repas.

Vers la fin du banquet, le président J. Robillard, M. D., fit la lecture de lettres d'excuses de la part d'un grand nombre d'amis du jubilaire de ne pouvant assister à cette belle démonstration.

La santé du Pape fut présentée en termes choisis par le Comte de Léslene. On but ensuite à la santé de Sa Majesté le Roi Édouard VII.

Mgr l'archevêque répondit d'une manière magistrale à la santé de l'Épiscopat Canadien, proposée par M. J. Robillard, M. D.

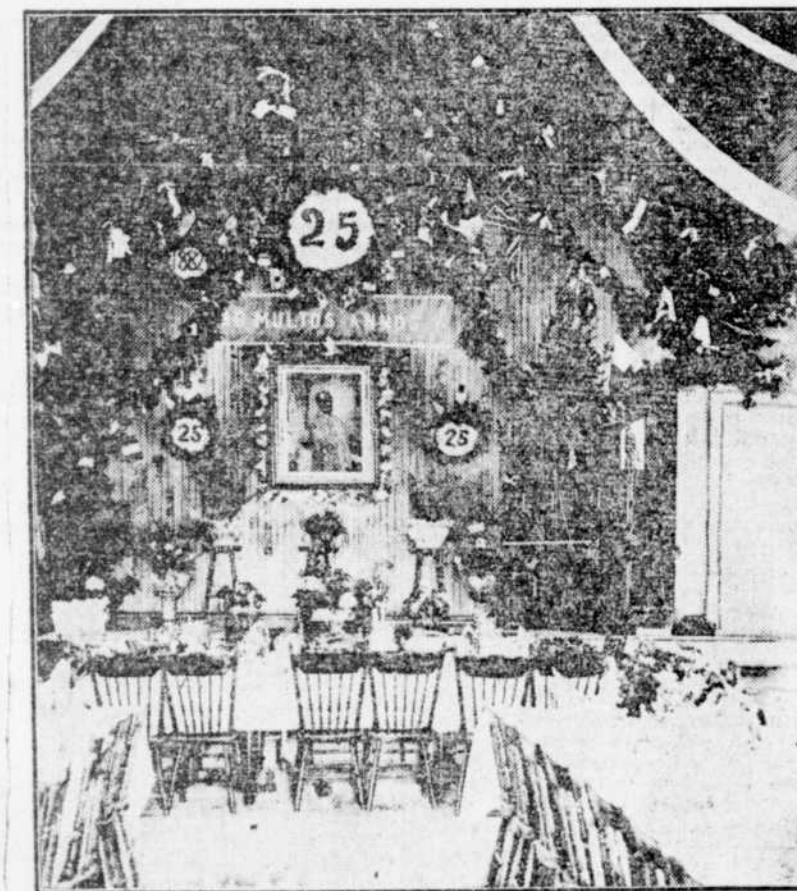
Le jubilaire étant un fervent de la mutualité, le président du banquet proposa la santé de nos sociétés catholiques de bienfaisance mutuelle, et M. O. Durocher, directeur général de l'Union Saint-Joseph du Canada, y répondit en termes très heureux.

A la santé des Dames, répondit le M. l'abbé F. P. Beauchamp, curé de La Pointe Gatineau, qui fit un bel



M. l'abbé CHATELAIN, CURÉ DE THURSO, ET LES MEMBRES DE SA FAMILLE — 1. Alex. Chatelain ; 2. Mme A. Chatelain ; 3. J. Chatelain ; 4. M. l'abbé J. Chatelain ; 5. Mme S. Chatelain ; 6. J. Gagnon ; 7. James Lacroix ; 8. Ugel Chatelain ; 9. H. Mondoux ; 10. Mme N. Mondoux ; 11. Mlle Alice Gagnon ; 12. Aug. Chatelain ; 13. U. Gagnon ; 14. Mme G. Gagnon ; 15. S. Chatelain ; 16. Mlle Germaine Chatelain ; 17. Mlle C. Chatelain ; 18. Mlle Antoinette Gagnon ; 19. Mlle B. Gagnon ; 20. Mlle Jeanne Gagnon ; 21. Mlle Y. Gagnon ; 22. Mlle Y. Gagnon ; 23. Art. Chatelain ; 24. Mme H. Robert et son bébé ; 25. Mlle Y. Gagnon.

Le sermon français a été prêché par M. l'abbé A. A. Labelle, curé d'Yves, dont la réputation d'orateur sacré est universellement connue. M. l'abbé F. X. Brunet a fait le sermon en langue anglaise.



LA SALLE OÙ A ÉTÉ SERVI LE GRAND BANQUET QUI A COURONNÉ LES FÊTES ORGANISÉES EN L'HONNEUR DE L'ABBÉ CHATELAIN, CURÉ DE THURSO.

On remarquait dans le sanctuaire outre Mgr l'archevêque, les RR. chanoines Bélanger, Beauchamp, Campeau, M. l'abbé J. Poir, représentant de l'Université d'Ottawa, le Rév. R. Vaillancourt, représentant

land, E. Croteau, J. Chatillon, A. Poir, J. Godin, S. Hudon, M. Beauchamp, T. Labelle, J. Guay, A. A. Labelle, E. Rochon, T. Raymond, S. Yelle et autres.

Après la messe eut lieu la présen-



GRUPE DE JEUNES FILLES DE THURSO, QUI ONT CONTRIBUÉ LARGEMENT AUX SUCCÈS DES BELLES FÊTES DE JEUDI

PANDORA



A cause de leur surface de chauffe, il est difficile de cuire et d'être à la fois sur la plupart des poêles.

Mais il en est bien autrement des poêles Pandora. Ils sont construits de telle façon que le courant chaud servant à cuire sert en même temps à rôti, le courant de chaleur faisant une double circulation au-dessous de chaque rond avant de passer dans la cheminée.

Le Pandora cuit et rôti parfaitement à la fois.

Connaissez-vous un autre poêle qui fasse la même chose ? Si votre marchand ne vend pas les Pandora faites venir directement de nous la brochure gratuite.

McClary's

London, Toronto, Montreal, Winnipeg, Vancouver, St. John

AGENTS :

Henry Morgan & Co., Ste Catherine Ouest, A. Tremblay, 1601 rue Sainte-Catherine Est, J. A. Paley et Cie, 125 boulevard St. J. & P. Davignon, 826 rue Ontario Est, Laurent, A. Colbourne & Co., 322 av. Mont-Royal, A. C. Murray, 1840, Saint-Hubert, boulevard St Denis.

et A. A. Labelle y répondit. Le jubilaire étant un fervent de la mutualité, le président du banquet proposa la santé de nos sociétés catholiques de bienfaisance mutuelle, et M. O. Durocher, directeur général de l'Union Saint-Joseph du Canada, y répondit en termes très heureux.

A la santé des Dames, répondit le M. l'abbé F. P. Beauchamp, curé de La Pointe Gatineau, qui fit un bel

JAEGER

LA GARANTIE D'UNE MEILLEURE SANTÉ

Se trouve dans l'usage des Sous-Vêtements Jaeger.

Ces sous-vêtements font plus que couvrir le corps, ils le rendent confortable, rafraîchi et en bonne santé en toute saison.

Trouvez-en la raison dans la brochure de Dr Jaeger intitulée "Health Culture" (201 pages, brochure), envoyée gratuitement.

Dr JAEGER CO. Ltd,
316 Rue Sainte-Catherine Ouest,
Montréal. 286 Portage Avenue, Winnipeg, Man.

Si BEBE fait ses dents employez le Strop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amolli les gencives, soulage écarté colique et diarrhée.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

Offres Spéciales POUR DEMAIN

RAYON DE LA QUINCAILLERIE

Bouilloires et étuves en grant de première qualité, pas de seconds. Réguliers \$1.50, \$1.75, \$2.00, \$2.50 et \$2.75, pour \$1.00, \$1.17, \$1.34, \$1.67 et \$1.84.

Bouilloires à poison, en grant, tourne mieux le poison sans le briser, que le même article en ferblanc, première qualité, pas de seconds. Réguliers \$1.50 et \$2.75, pour \$1.00 et \$1.84.

Poêles à frêle en grant, garnies de paniers à croquettes, à patates frites à la Française, à beignets, etc., première qualité, pas de seconds. Réguliers \$1.25, pour 75c.

Coffres à glace Polair, améliorés, en fer galvanisé, avec tablettes déplaçables et compartiments à glace; garnis de loquets se cadenassant. Réguliers \$15.00, pour \$10.00.

Filtres à eau en grant, avec disque filtreur en pierre naturelle; style le plus en usage. Réguliers \$5.00, pour \$4.00.

Appareils à glacer avec tubes décorateurs; tous différents; pour glacer et orner les gâteaux, etc. Prix \$1.50.

Bains à tapis, les mieux faits. Prix 25c.

Peinture dorée, préparée et non préparée. Réguliers 25c, pour 15c.

Pots à conserves à fermoir automatique, en faïence; les conserves ne sont pas affectées par la lumière comme dans les pots en verre; en capacités d'une chopine, plate et deux pintes; capacité de deux pintes, régulier 25c, pour 15c, pour les introduire.

RAYON DES MACHINES A COUDRE

La "New Leader", tête pliante, 5 tiroirs, en chêne noir, avec série complète d'accessoires en acier. Cette machine marche avec roues sur coussinets à billes, aussi bien qu'avec roues fixes. Ancien prix \$25.00, nouveau \$22.00.

HENRY MORGAN & CO., LTD. - MONTREAL

"Ce numéro chanceux"

SONGEZ-Y:

Vous courez la chance de gagner un des magnifiques prix donnés absolument gratuits au premier pavillon, à droite en entrant, à

L'EXPOSITION ELECTRIQUE

au MANEGE MILITAIRE, rue Craig.

SAYER ELECTRIC

14 COTE DU BEAVER HALL

Succursale: 801 boulevard Saint-Laurent.

McCormick's Biscuits

Pour s'assurer de la Qualité de la Farine l'on en fait, en recevant chaque Consignation, une fournée de Biscuits

Chaque consignation de farine reçue à la fabrique McCormick est soumise à plusieurs épreuves, dont la dernière consiste en une véritable fournée de biscuits — si cette épreuve ne donne pas satisfaction, les biscuits sont mis avec les biscuits cassés et la farine est renvoyée au meunier.

La meilleure farine moulue ne saurait faire des biscuits aussi croustillants, aussi floconneux et aussi uniformes que les BISCUITS au SODA "JERSEY CREAM" de McCormick — ces résultats ne pouvant être obtenus que par deux ou trois des meilleures marques de farine mélangées à la façon scientifique McCormick.

leurs fabricants de beurre — il est de première qualité et convenable pour la table. On le place dans un entrepôt dont la température est en bas de zéro, ce qui lui assure une qualité uniforme toute l'année.

Pour se rendre réellement compte de l'excellence des BISCUITS AU SODA "JERSEY CREAM" de McCormick il faut en manger.

Nous recommandons surtout les paquets suivants: Boîtes de 3 lbs (conserveront la fraîcheur et la saveur primitives pendant deux ou trois mois.) Petits paquets étiquette bleue, 5c et 10c. Petits paquets en papier, 5c et 10c.

CHEZ VOTRE EPICIER

The McCormick Mfg Company LIMITED

LONDON, CANADA

Fabricants des Sodas "JERSEY CREAM" depuis plus de cinquante ans.

Le Beurre de Crémère — le beurre employé dans les produits McCormick — est acheté au mois de Juin chez les meil-



Les Sodas "JERSEY CREAM," avec un verre de Lait, constituent, pour les jeunes et les vieux un lunch succulent.

LONDON, MONTREAL, OTTAWA, KINGSTON, HAMILTON, WINNIPEG, CALGARY.

ENTENTE CORDIALE

Dans le commerce de pianos il sera intéressant aux lecteurs de la "Presse", d'apprendre que la Cie "The Leach Piano Co., Ltd.", 540, rue Ste Catherine, près Drummond, est composée de Canadiens-Français et Anglais de grande et longue expérience dans le commerce de pianos. M. E. A. Gervais, Vice-Président, était autrefois gérant de "The Karn Piano Co.", en ville, M. A. L. Dupont, le Secrétaire-Trésorier, était autrefois gérant de l'ancienne maison "Laurens, Laforce & Bourdeau", et M. E. Pratte qui a passé toute sa vie dans le commerce de pianos à Montréal, a maintenant joint The Leach Piano Co. Ltd., qui maintenant contrôle la vente en gros et au détail, des célèbres Pianos Pratt, ainsi que des fameux Pianos: Mason & Rish, Bell, Leach, Chickering Bros., & Chopin. Cette compagnie avec son grand capital n'aucun qu'un comptant, ce qui la rend apte à donner à ses clients la meilleure valeur possible; il est donc de l'intérêt des futurs acheteurs de voir "The Leach Piano Co Ltd", avant d'acheter ailleurs.

A VILLE SAINT-PAUL

Le conseil n'a siégé que quelques instants, hier soir, et la séance a été ajournée à vendredi soir.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour la toux, la dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours.



L'église de Thurso

TEMPERATURE

Vent de l'est, beau aujourd'hui, pluie ce soir et demain.

NOS MINISTRES

Il y a eu, ce matin, un conseil des ministres aux bureaux du gouvernement.

Les honorables M. Gouin, Prévoist, Weir et Kaine étaient présents.

M. Maurice Perreault, député, présente aux ministres une délégation d'ingénieurs-mécaniciens et d'inspecteurs de bouillottes, demandant que le gouvernement leur donne un représentant dans le bureau des examinateurs.

Les délégués recommandent fortement la nomination de M. Ephrem Valliquette.

L'honorable M. Gouin promet que le gouvernement prendra la demande en sérieuse considération.

Parmi les députés nous avons remarqué MM. J. Décarie, Ach. Bérubé, Dr L. J. Lemieux, Jos. Lafontaine.

L'hon. sénateur J. P. B. Casgrain, l'hon. juge H. Lanctôt étaient aussi présents.

L'honorable M. Gouin part ce soir pour Québec. Jeudi, il partira en compagnie de Son Excellence le lieutenant-gouverneur et Lady Lett, pour se rendre à Châteauguay, puis à Roberval. L'honorable ministre sera de retour à Québec samedi.

LE TRAITE FRANCO-CANADIEN

Un télégramme de l'hon. M. Brodeur, reçu hier à Montréal, annonce qu'il s'attend à la signature du traité franco-canadien la semaine prochaine.

POUR LES MALHEUREUX DE CAUGHNAWAGA

Hier, Monseigneur l'archevêque de Montréal recevait du maire de Québec, M. J. Garneau, la lettre suivante.

Cabinet du Maire, Québec, 7 sept. 1907.

A Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous remettre vous ce pli un chèque de \$500, que je prie Votre Grandeur de vouloir bien appliquer au soulagement des familles des victimes du Pont de Québec, résidant à Caughnawaga, au nom du fonds de secours organisé par le maire et les citoyens de Québec.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Grandeur, le très obéissant et très respectueux serviteur.

J. GARNEAU, Maire de Québec.

LE PRELAT ANGLICAN

(Du correspondant régulier de la Presse)

Québec, 10.—L'évêque de Londres, le Très Révérend Dr Ingram, qui était à Québec depuis trois jours, a visité l'Université Laval et le Séminaire de Québec. Il était accompagné de Mgr Mathieu, recteur de l'université; du lord évêque de Québec, M. Dunn, du Rév. M. Bieg, du Rév. E. J. Bidwell, de M. l'abbé Garneau, et d'un grand nombre d'autres personnes. L'évêque a beaucoup admiré les richesses des musées de l'Université Laval et la beauté du Grand Séminaire ainsi que les chefs-d'œuvre qui se trouvent dans la chapelle du Petit Séminaire. Le Révérend M. Ingram est parti pour Montréal, hier après-midi, par le train du C. P. R., à 145 heures.

Notes Mondaines

Mme Hambury Williams et Mlle Hambury Williams, d'Ottawa, ont été ces jours derniers les hôtes de Lady Allan, en son hôtel de Ravenscrag.

Mlle Jeanne Taschereau est rentrée en ville après avoir passé une partie de la saison à la Rivière du Loup.

Le mariage de Mademoiselle Antoinette Harel, fille du docteur V. A. Harel, avec M. Edmond Vachon, pharmacien, sera célébré en l'église St Louis de France, jeudi le 12 septembre à huit heures.

On dit que Son Excellence le gouverneur-général et Lady Grey donneront, le 19 septembre, un "garden party", à la citadelle, à Québec.

CE N'EST PAS LE MEME

Jos. Phénix, qui est mêlé à l'affaire de la mort du cocher Renaud, n'est pas M. Jos. Phénix, capitaine de l'élevateur No 12 de la "Montreal Grain and Elevating Company".

GRAVE ACCUSATION

Fanny Francis, une blanche mariée à un nègre, a été accusée de s'être livrée à l'adultère avec le porteur de la M. S. Triplett, contenant \$25.00.

Quelques fournisseurs vous apportent invariablement une marque autre que celle que vous demandez et vous offrent une substitution qu'ils prétendent être "tout aussi bonne". Ces fournisseurs travaillent pour leur profit. Allez chez le marchand honnête qui vous vendra ce que vous demandez au lieu d'essayer à vous passer une substitution afin de faire plus de profit.

NOS TRIBUNAUX CIVILS

L'hon. juge Mathieu préside à l'ouverture de nos cours civiles, ce matin.—Discours de l'hon. L. Gouin et du bâtonnier, M. Meredith.

OUVERTURE DE LA COUR D'ASSISES.



L'OUVERTURE DES COURS CIVILS. L'HON. M. GOUIN PARLE A LA COUR ET AU BARREAU.

Dès 10 heures, ce matin, le Palais de Justice était envahi par une foule considérable d'intéressés et de curieux, à l'occasion de l'ouverture des tribunaux civils. Cette cérémonie légale imposante, qui, chaque année, provoque un immense intérêt, avait attiré une foule plus considérable que jamais. Le bâtonnier, Mre F. S. Meredith, avait promis de faire des communications très importantes aux membres du Barreau. L'hon. M. Gouin, premier ministre et procureur-général, avait promis d'y assister et sa présence, en même temps qu'elle rehausse l'éclat de la cérémonie, promettrait d'importantes déclarations au sujet de certaines réformes d'améliorations dans l'administration de la justice.

Les membres du Barreau étaient nombreux dans la chambre 24. En outre de M. le bâtonnier Meredith, des membres du Conseil du Barreau, MM. L. S. Coderre, syndic, H. Gérin-Lajoie, trésorier, J. A. N. Pruneau, sec., l'hon. M. T. C. Casgrain, C.R., MM. H. Gervais, C.R., Almé Geoffrion, C.R., L. J. Loran, J. F. J. Laverly, V. Martineau, R. Monty et Jos. N. Rainville, nous remarquons l'hon. M. Gouin, à droite du bâtonnier, l'honorable M. R. Dandurand, MM. R. A. E. Green-shield, C.R., W. J. White, C.R., N. K. Lafontaine, C.R., J. L. Archambault, Art. Globensky, sec.-gén. du Barreau, L. J. Ethier, C.R., McDougall, P. R. du Tremblay, P. M. Migneault, J. C. Lamothe, G. Lamothe, C.R., J. A. Simard, R. C. Smith, S. Beaudin, C.R., H. Chagnon, M.P.P., P. G. S. McKenzie, M.P.P., Chs. Archer, C.R., F. L. Perron, Chipman, F. J. Bigallier, C.R., Art. Brossard, C.R., W. A. Cholette, col. J. P. Landry, L. T. Maréchal, C.R., Edm. Brossard, Jos. Hébert, W. Baker, Jos. Lamarre, Léon Faribault, C. Rodier, O. Sénéchal, D. Desbois, etc., etc.

A 10 heures et demie, les officiels entrent en Cour, l'hon. Dominique Monet, procureur de la Cour Supérieure, M. Gareau, chef des députés protonotaires, et M. Lozeau, député-protonotaire, puis les honorables Juges Mathieu, juge en chef suppléant, Ed. Guérin, Lafontaine, Robidoux, Tellier, Lorange, Archibald, Fortin, St Pierre, Carboneau, Dunlop, Martineau et Pruneau montent sur le Banc.

Le Bâtonnier.

LE JUGE MATHIEU

Juge en chef suppléant, répond.

Il remercie tout d'abord M. le Bâtonnier et les membres du Barreau. Parlant de l'administration de la justice, Sa Seigneurie dit que la tâche est rendue souvent facile par le talent des membres du Barreau.

"J'ai à exprimer, au nom de mes confrères et en mon nom, beaucoup de reconnaissance au Procureur-Général, qui nous a accordé des sténographes.

"Je concorde, avec mes collègues, dans vos remarques, M. le Bâtonnier, au sujet de l'agrandissement du Palais. L'administration de la justice ne peut être entravée par le manque d'espace.

"Avant le départ du Juge en chef, j'ai décidé avec lui l'adoption d'un

NOUVEAU SYSTEME

qui sera pratiqué, nous avons cru. Nous aurons cinq juges pour la Cour Supérieure. Un dans la chambre 24 en-tendra les affaires de pratique et distribuera les causes à quatre autres juges dans d'autres chambres.

"Nous aurons une moyenne de dix causes par jour et comme cela, nous pourrions expédier beaucoup de besogne à la fois. Lorsqu'un juge sera engagé pour longtemps, nous le remplacerons. Plusieurs de nos collègues de la campagne nous ont promis leur concours.

L'hon. Juge remercie encore une fois le Procureur-Général et souhaite la bienvenue aux jeunes avocats.

L'HON. M. GOUIN

dit quelques mots ensuite qui sont fort applaudis. Il a accordé aux juges avec plaisir la demande de sténographes. Quant au nouvel édifice, il espère que bientôt, tout sera réglé. Son honneur est des mieux disposés. Il souhaite un bon succès aux jeunes. L'instruction des causes, privatives et ordinaires est commencée ce matin, et se terminera le 23 inclusivement. Les causes sommaires seront entendues du 16 au 27 inclusivement.

CALENDRIER DE SEPTEMBRE

Enquêtes et Mérites (incluant la division sommaire), 10 septembre au 27 inclusivement, dans la chambre 24, à 10.15 a.m. (Les témoins devraient être assignés à cette chambre).

Procédure en chambre. Tous les jours judiciaires.

Cour de Pratique, chambre 31 — 2 septembre au 28 inclusivement, 10.50 hrs a.m. Procédures urgentes les samedis.

Révision. — Causes de la campagne: le 10 et le 11; causes de la ville: les 12, 13, 16 et 17, 10.30 heures a.m.

Les 24, 25, 26 et 27, seulement les causes sommaires seront entendues.

VOICI LES CAUSES SUR LE RÔLE DE CE MATIN

Corbett vs Vogel.

Corporation du village de Verdun vs la Cité de Montréal.

Duchene vs Dubois.

Scott vs M. H. and P. Co.

Tiolakleky vs Kenvakatsion.

Lapierre vs Riopel.

Gages vs la "Presse".

Morgan vs Montreal Street Railway.

La Cour de Circuit siègeait ce matin à l'endos d'habitation, l'hon. Juge Champagne présidait.

EN COUR CRIMINELLE

L'hon. Juge Trenholme a présidé, ce matin, à l'ouverture de la Cour du Banc du Roi. L'hon. Juge Cross était aussi sur le banc.

Toute la solennité d'usage a été apportée à cette ouverture de la Cour pour le terme de septembre. Étaient présents: l'hon. Juge Scott, greffier de la paix, Mre D. A. Lafontaine et F. W. Hibard, avocats de la Couronne, l'hon. R. Thibault, shérif, le gouverneur Vallée et autres.

La charge de faire observer l'ordre dans la salle d'audience a été confiée pour la 33e fois au lieutenant Desautels, du poste de police No 3. Six constables sont sous ses ordres.

Ont été assermentés grands jurés: MM. James Davidson, président, Avila Grohé, H. Giontier, Bruno Landthier, Jérôme Brunet, Théophile Migneron, Stanislas Jarry, W. Birks, W. R. Miller, James Steele, W. Fullen et A. G. McGinnis.

L'hon. président du tribunal a expliqué aux grands jurés les devoirs qu'ils auront à accomplir, puis ces derniers se sont retirés pour délibérer.

La Cour est ensuite adjournée à 3.30 heures, cet après-midi, alors que les grands jurés feront rapport.

Les petits jurés ont été libérés pour jusqu'à demain matin à dix heures.

NOUVEL EDIFICE

est une des plus importantes. Tout nous fait croire que le gouvernement nous donnera l'édifice des rues Saint-Jacques et Saint-Gabriel.

L'opinion du Conseil du Barreau de Montréal est d'y faire transporter les cours criminelles, de police, etc., et de garder cette bâtisse pour les cours civiles.

"Ce palais de justice a été construit en 1846. Il n'y avait alors que 65 avocats à Montréal, la population n'était que de 50,000. Aujourd'hui Montréal a 600 avocats et une population de 425,000 au moins. Il n'est pas nécessaire d'être éloquent pour démontrer qu'une amélioration est nécessaire. Je crois que c'est l'opinion de tout le Barreau.

SOUS 10 PIEDS DE GLAISE

Cet avant-midi, vers 11 h. 30, il a fallu se produire à un mortel accident, à la Longue-Pointe, M. Nap. Lallemand, âgé de 28 ans était à travailler à l'angle des rues Saint-Georges et Notre-Dame, lorsqu'il a été tué à coup enseveli sous dix pieds de glaise.

Aussitôt, on établit un système de sauvetage, et le travail des pompagnons de travail du malheureux fut admirable.

Quand on sortit Lallemand, il respirait encore, et malgré qu'il ait le corps couvert de contusions, il est à l'heure présente aussi bien que possible dans les circonstances, à l'Hôpital Notre-Dame où il a été transporté.

LE CHARBON A LA HAUSSE

Après l'augmentation du prix du pain et du lait c'est au tour du combustible.

DES INTERVIEWS

Le cri d'alarme est de nouveau lancé, que le charbon va de subir une hausse et qu'il en suivra une nouvelle l'hiver prochain.

Un reporter de la "Presse" s'est enquis auprès des principales maisons qui fournissent au public ce combustible de nécessité première et il a appris qu'en effet le charbon coûte, depuis le premier septembre, \$7.25 la tonne, les vingt-cinq centimes descendant étant déduits sur le paiement au comptant.

Un des principales raisons invoquées en faveur de cette hausse est la rareté de ce combustible et comme conséquence, la hausse qu'elle subit aux mines mêmes. Les opérateurs de mine ont, en conséquence, haussé leurs prix et provoqué une augmentation dans les prix de vente du marchand.

Un marchand important de la partie ouest nous disait ce matin: "Mais nous avons plus d'une raison à faire valoir, en faveur de cette hausse. Les chevaux de transport que nous payons soixante et quinze cent dollars il y a quelques années ont doublé de prix; les hommes réclament aussi des salaires plus élevés. Le foin et l'avoine augmentent chaque année et viennent encore de subir une hausse, pourquoi n'aurait-ils pas raison d'en faire autant?"

Quant à ce qui concerne la rareté du charbon, tous les marchands ne sont cependant pas unanimes à la proclamer.

Voici ce que dit M. J. C. Labrecque, l'un des principaux marchands de charbon de la partie est: "Je ne comprends pas que l'on puisse parler de la rareté du charbon. Le charbon n'est pas rare. A preuve, j'en ai, pour ma part, reçu près de 150 charrs, depuis l'ouverture de la navigation, afin de suppléer au manque de charbon reçu par les barges. Plantes n'est pas rare, c'est l'hiver prochain, ne fera que couvrir le frais d'emmagasinage si elle n'est que de cinquante centimes.

"La seule difficulté que j'ai éprouvée et que nous éprouvons généralement, vient de l'augmentation des prix du charbon. Les compagnies du Pacifique et du Grand Troisième qui gardent en garage le charbon qu'elles auraient dû nous livrer un mois auparavant.

"Il est une chose regrettable pour le marchand comme pour le consommateur. Des personnes, qui ont voulu se procurer le charbon au même taux que le printemps, et elles trouvent de l'offre qui leur est faite par certains marchands, de leur livrer le charbon au prix qu'elles payaient le printemps. Va sans dire que ce marchand au profit de son commerce, se met en garde contre ces marchands trop généreux.

"On se procure du bon charbon, pour éviter de se faire flouer, que les acheteurs achètent d'une maison responsable et d'une maison dont le prix ne sera que conforme à la qualité de la marchandise.

Quoiqu'il advienne, les pauvres naturellement, ceux qui n'ont pu encore s'approvisionner pour l'hiver, sont ceux qui vont le plus souffrir de cette augmentation.

L'ASSOCIATION S'EN MELE

L'Association des Cochers de place, de Montréal, a décidé de ne rien négliger pour faire punir les personnes qui seraient responsables de la mort tragique du cocher Édouard Renaud. Le président de l'association, M. Provost, et le secrétaire Walker font le plus grand éloge de leur confrère défunt. D'après eux, Renaud était un homme sobre et un excellent camarade. Ils ont décidé d'envoyer une lettre au magistrat Lafontaine, pour lui recommander l'association donnera l'ordre à ses avocats de suivre cette cause importante.

Tous les cochers sont unanimes à demander que la mort de la victime soit vengée.

PLUS CRUELS QUE DES FAUVES

M. Rodias Oulmet, du refuge de nuit, est passé à nos bureaux ce matin avec un pauvre petit garçon âgé d'une dizaine d'années et que des parents sans entrailles ont abandonné dans la rue.

Cet enfant qui paraît d'une grande douceur de caractère et qui possède une intelligence certainement au-dessus de la moyenne, nous a raconté une histoire des plus navrantes. Son père, sa mère, son grand-père, deux à la fois, le maltraitaient affreusement, et de fait, il porte encore

VOLEUR PRIS SUR LE FAIT

Vers 4 heures, ce matin, le constable John Hogan, du poste No 4, qui était de service sur la rue Sainte-Catherine, non loin de la rue Saint-Elli-sabeth, entendit tout à coup les cris de: Au voleur! au voleur!

Ces cris portaient du voisinage du magasin de M. A. E. Brégent, 192 Sainte-Catherine Est.

Le policier soupçonnant qu'un cambrioleur se trouvait dans le magasin en question, alla se poster derrière la haute clôture qui défend la cour de l'établissement. Bientôt il vit apparaître, dans la demi-obscurité, un individu sur la clôture. Le pré-tendu voleur s'étant laissé choir tomba dans les bras du vigoureux constable qui le couvrit complètement.

Le prévenu a déclaré se nommer Ed. Bergeron et avoir son domicile au No 313 de l'avenue de l'Hôtel de Ville.

Ce matin, il a comparu devant le magistrat Lafontaine et a nié avoir pénétré dans le magasin de M. Brégent. On sait que depuis un an, l'établissement de ce dernier a été plusieurs fois cambriolé.

L'ILE SAINTE-HELENE

L'honorable M. David part cet après-midi à 4 h. 30, avec Mre Ethier, avocat de la ville, pour Ottawa. Tous les deux sont appelés par sir Wilfrid Laurier au sujet de l'achat, par la Ville, de l'île Sainte-Hélène. Il s'agit de mettre la dernière main au marché intervenu entre le département et la Ville, et M. David espère revenir avec une bonne nouvelle à annoncer.

ENFANT PERDU

Eugène Leboeuf, âgé de 7 ans, enfant de Charles Leboeuf, de Saint-Jean des Châtillons, arrivé ici, ce matin, à bord du vapeur "Étoile", en compagnie de Mlle Gagné, est disparu depuis 10.30 heures. L'enfant se serait-il égaré ou lui serait-il arrivé malheur?

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

ELLE S'EN VA EN PRISON

La femme Edward Quinn qui avait été enchaînée par son mari, a été condamnée à un mois de prison par M. le Recorder Dupuis, pour ivresse.

Un nommé R. Rathbone a fait une chute ce matin, à l'angle des rues Bleury et Sainte-Catherine. Blessé qu'il demeure dans la rue Chap-man, souffre, croit-on d'une fracture du crâne.

GUERRE AU MAUVAIS LAIT

Plusieurs laitiers comparaitront demain devant le recorder Dupuis pour avoir vendu du lait impropre à la consommation.

Jeudi, le 12 septembre comparaitront devant M. le recorder Dupuis, les laitiers dont les noms suivent: Aquila Jamin, paroisse Saint-Lauré; Rodolphe Lussier, 2915 Boulevard Saint-Laurent; Ferdinand Chomieu, 74 rue Saint-Pierre, Saint-Henri; Eug. Brazeau, 247 rue Dufferin; Arthur Thibault, 75 rue Dufferin; Zé-nophile Corbett, 18 Lasalle et Jos. Caron, 2459 Labelle.

Ces laitiers auront à répondre à l'accusation d'avoir vendu du lait impropre à la consommation.

"Il est vraiment surprenant nous disaient ce matin, des citoyens importants, de voir tant de laitiers poursuivis devant nos tribunaux pour vendre du mauvais lait, quand ces messieurs ont déclaré élever le lait. Certains laitiers devraient commencer à vendre du lait sain avant de parler d'élever leurs prix."

Le recorder a proposé d'être sévère à l'égard des laitiers qui seront trouvés coupables de vendre du mauvais lait.

DES CAUTIONS POUR \$2,500

Ainsi que la "Presse" l'a annoncé hier, Raoul Poliquin, tenu responsable de la mort du cocher Édouard Renaud par le jury du coroner, a comparu devant le magistrat Lafontaine, et a protesté de son innocence. Il fut immédiatement remis en liberté provisoire, après avoir fourni une caution personnelle de \$600, et trois autres cautions au montant de six cents dollars chacune.

L'enquête dans cette affaire commencera vendredi prochain.

Mre Pruneau défendra l'accusé. Ce dernier soutient toujours qu'il n'a pas frappé le cocher. D'après lui, Renaud, est tombé sur la galerie d'un hôtel, en le poursuivant, et s'est fait la blessure, qui a entraîné sa mort tragique.

Le jeune Poliquin appartient à une famille honorable. Au dire de son patron, M. Grégoire Rochon, maître-charretier, c'est un excellent travailleur.

IL SUCCOMBE A L'HOPITAL

William Beach qui a été victime d'un accident de tramway, samedi soir, est mort hier soir, à l'hôpital Notre-Dame où il avait été transporté.

Au dire des témoins, M. Beach traversait la rue Sainte-Catherine, près de la rue Marlborough, à une cinquantaine de pieds à l'ouest à peu près.

Le mécanicien sonna violemment sa cloche. Beach fut si surpris qu'il demeura sur place. Il tomba dans le filet protecteur. Il ne semblait qu'il avait de simples contusions, mais, vu son grand âge, — 79 ans — il n'a pu survivre à choe nerveux. L'enquête aura lieu demain matin.

UNE PLUIE D'ACCUSATIONS

Le cocher Ovide Bleau, que M. Jules Crépéau, assistant-greffier de l'Hôtel de Ville, a fait arrêter pour avoir vendu du lait impropre à la consommation, a subi son procès, ce matin, devant M. le recorder Dupuis. Il a été condamné à \$1 d'amende pour la première offense, à \$3 pour la deuxième, et à \$2 pour tapage. Le recorder a suspendu la sentence dans le quatrième cas.

Il est peu probable que le gouvernement accède de changer le Jour d'Actions de Grâces à lundi, vu qu'aux États-Unis et en Angleterre mardi est maintenant reconnu comme le meilleur jour pour la fête religieuse d'Actions de Grâces.

ELLE AVoue SON CRIME

Il y a quelques jours, la "Presse", annonçait que le détective Lapointe avait opéré l'arrestation d'Alma Masselotte, de Grand'Mère, pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné son enfant.

Ce matin, l'habile policier racontait à l'un de nos reporters, que l'accusée, qui est actuellement écrouée dans la prison de Trois-Rivières, avait fait des aveux complets.

Lapointe d'ailleurs avait réussi à se procurer des preuves complètes de la culpabilité de la prévenue.

L'habile lieutenant du chef McCaskill partira, demain, pour Trois-Rivières pour rendre témoignage à l'enquête dans cette affaire de meurtre, que s'ouvrira samedi.

MORT D'UN CHANOINE

(Du correspondant régulier de la Presse)

Kingston, 10.—Le chanoine O'Connor, de l'archidiocèse de Kingston, est mort hier matin à Maryville. Il était âgé de 62 ans et avait fait à l'Université de Québec ses études classiques et théologiques.

Monseigneur Gauthier, archevêque de Kingston, officiera aux funérailles qui auront lieu demain.

LES CAMBRIOLEURS SONT A L'OEUVRE

Des cambrioleurs ont pénétré dans le courant de la nuit même dans l'épicerie de M. Beauchamp, située à l'angle des rues Sanguin et Marie-Anne. Les voleurs ne se sont pas contentés de s'emparer de plusieurs bouteilles de boisson, mais ils ont souillé le plancher de toutes sortes d'immondices.

Les détectives font des recherches.

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La Chambre de Commerce reprendra demain le cours de ses séances régulières du mercredi, à 3.30 heures.

Messieurs les membres de la Chambre sont priés de se rappeler qu'ils sont toujours les bienvenus à toutes les séances du Conseil, ainsi qu'à toutes les assemblées générales qui ont lieu le premier mercredi de chaque mois.

BELLE A OTTAWA

Au couvent des Soeurs Grises, on fête les noces de diamant de la soeur

SAINTE-CROIX

Ces jours derniers, la Révérende Soeur Sainte-Croix, née Pigeon (Arrière-Grande-Grâce d'Ottawa), du fait. Certains laitiers devraient commencer à vendre du lait sain avant de parler d'élever leurs prix."

Elle est née à Saint-Laurent et en 1847. Elle est âgée de 92 ans.

Elle est née à Saint-Laurent et en 1847. Elle est âgée de 92 ans.

Elle est née à Saint-Laurent et en 1847. Elle est âgée de 92 ans.

SAINTE-CROIX

Samedi dernier on commença les fêtes en l'honneur de Soeur Sainte-Croix, par la lecture d'une adresse et l'offrande de bouquets spirituels, présentés par différentes communautés.



La Révérende Soeur Sainte-Croix, des Soeurs Grises d'Ottawa, dont on a fête les noces de diamant ces jours derniers.

Le lendemain, jour anniversaire de sa profession religieuse, une messe a été dite au couvent des Soeurs Grises, par Monseigneur l'archevêque d'Ottawa, pendant laquelle la vieille soeur communia, au milieu de ses parents et de ses compagnes. Le R. P. Guertin, O. M. I., assistait Sa Grandeur. Monseigneur d'Ottawa fit une allocution et lut un télégramme du pape, félicitant la vénérable jubilaire.

Au dîner, la famille de soeur Sainte-Croix lui présenta ses souhaits et une bourse destinée à faire dire deux messes grégoriennes.

La fête se termina le soir, par la bénédiction solennelle du Saint Sacrement à laquelle M. Pigeon, maître chantre de Saint-Polycarpe, frère de soeur Sainte-Croix et âgé de 87 ans, chanta le Magnificat.

Étaient aussi à la fête: Madame Mathilde Desmarais, de Montréal, née Pigeon, âgée de 82 ans, soeur de soeur Sainte-Croix; Mesdames N. Clement, C. Lapointe, Y. Cousineau, de Saint-Laurent, ses nièces; Mesdames Therrien, Lachance et Made-moiselle Cousineau, de Saint-Laurent, ses petites-filles.

La vénérable soeur eut plusieurs télégrammes de félicitations.

LE PROFESSEUR ALCIDE NOEL

Le professeur A. Noël a été blessé, samedi soir, en descendant du tramway, à l'angle des rues Ontario et Saint-Denis. Les blessures sont plus douloureuses que dangereuses; mais quoiqu'il en soit il lui faudra plusieurs jours pour reprendre l'exercice de sa fonction. M. Noël est blessé au genou.

SIR WILFRID ET L'HON. M. NOSSE

(Du correspondant régulier de la Presse)

Ottawa, 10.—Le consul général du Japon à Ottawa, M. Nosse, a eu hier une longue conférence avec sir Wilfrid Laurier au sujet des troubles anti-japonais à Vancouver. Le consul n'ayant encore reçu aucun avis officiel de son gouvernement de demander des explications au gouvernement canadien, M. Nosse a dit que sir Wilfrid n'en fait qu'échanger des suggestions.

LES VICTIMES DU PONT DE QUEBEC

Québec, 10.—On a retrouvé, à L'évêque, un autre cadavre, celui de George Cooks, un Américain de Philadelphie.

NAISSANCES

AULCAIR — A Montréal, le 7 septembre 1907, au No 238 rue Sainte-Elisabeth, l'épouse de M. Camille Aulcair, restaurateur, un fils, baptisé Joseph Jean-Baptiste-Germain.

PARRAIN et marraine, M. J. B. H. D'Orville, pharmacien, et son épouse.

BOURQUE — A Rigaud, l'épouse de M. Emmanuel Bourque, une fille, baptisée Marie-Mathilde, l'épouse de M. Charles Caty, marchand, une fille, baptisée Marie-Paul-Jeanne.

DANSEAU — A Montréal, le 9 septembre 1907, au No 203 rue Champlain, l'épouse de M. Georges Danseau, ingénieur électricien, un fils, baptisé Jean-Georges-Arthur.

PARRAIN et marraine, M. et Mme Arthur E. A. DeGuire.

DUBUC — A Montréal, le 7 septembre 1907, au No 133 rue Saint-Etienne, l'épouse de M. J. A. Eugène Dubuc, une fille, baptisée Marie-Henriette-Florence-Alice.

PARRAIN et marraine, M. Arthur Duval de Saint-Hyacinthe et Mlle Florence Duval, tante de l'enfant.

DECES

PICHE — En cette ville, le 10 septembre, 1907, à l'âge de 15 ans, 6 mois et 5 jours, Marie-Piché, enfant bien-aimé de David Piché.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 108 rue Dufferin, à 6 heures 45, pour se rendre à l'église de la Nativité de Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD — En cette ville, le 8 septembre 1907, à l'âge de 38 ans, Édouard Renaud, maître charretier. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 108 Dufferin, à 29 heures, pour se rendre à l'église Saint-Louis de France et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.